



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

C A P A

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Direction Générale
de l'Enseignement
et de la Recherche

Arrêté
du 12 janvier 2001
Édition
mars 2001

Imprimé au CNPR - Tél. 04 73 83 36 00

Soigneur d'équidés

50E1

C A P A

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Soigneur d'équidés

50E1

SOMMAIRE DU CAPA *SOIGNEUR D'ÉQUIDÉS*

Décret du 26 avril 1995
Arrêté du 12 janvier 2001

Référentiel professionnel RFP 2 à 5
(annexe I de l'arrêté)

Référentiel de formation

(annexe II de l'arrêté)

Architecture, organisation, horaires ARCH 1 à 5
Modules communs C 1 à 26
Soutien en français et mathématiques C 27
Modules facultatifs de langue vivante LV 2 à 7
Modules professionnels P 2 à 31

Référentiel d'évaluation par épreuves

(annexe III de l'arrêté)

Épreuves E 2 à 13

Référentiel d'évaluation par unités capitalisables

(annexe IV de l'arrêté)

Tableau des unités capitalisables UC 2
UC communes UC 3 à 6
UC spécifiques UC 7 à 10

Arrêté du 12 janvier 2001
portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole,
option « *Soigneur d'équidés* »

Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche

- Vu le code rural et notamment les articles R 811-145 et suivants ;
- Vu le décret n° 95-464 du 26 avril 1995 portant règlement général du certificat d'aptitude professionnelle agricole ;
- Vu le décret n° 72-989 du 23 octobre 1972 portant organisation du certificat d'aptitude professionnelle agricole ;
- Vu l'arrêté du 29 mai 1990 fixant les conditions de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles et du certificat d'aptitude professionnelle agricole selon la modalité des unités capitalisables ;
- Vu l'arrêté du 12 février 1973 relatif au certificat d'aptitude professionnelle agricole ;
- Vu l'avis de la commission professionnelle consultative en date du 28 novembre 2000 ;
- Vu l'avis du comité technique paritaire central de la direction générale de l'enseignement et de la recherche en date du 22 novembre 2000 ;
- Vu l'avis du conseil national de l'enseignement agricole en date du 30 novembre 2000 ;

arrête

Article 1^{er}

Il est créé un certificat d'aptitude professionnelle agricole, option *Soigneur d'équidés*.

Article 2

Le référentiel du diplôme s'appuie sur le référentiel professionnel figurant à l'annexe I du présent arrêté. Il définit les compétences attendues, les contenus, les horaires et l'organisation des enseignements et fait l'objet de l'annexe II du présent arrêté.

La liste, la durée, les coefficients et la définition des épreuves sont fixés à l'annexe III du présent arrêté.

Article 3

Pour les candidats de la voie scolaire, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze à seize semaines dont douze sont prises sur la période scolaire. Toutefois pour ceux qui suivent un enseignement dans un établissement privé selon les modalités de l'article L 813-9, cette durée peut être augmentée dès lors que la formation en centre dure au moins 800 heures et que la durée totale de la formation n'excède pas quatre-vingts semaines.

Pour les candidats au titre de la formation professionnelle continue, la période de formation en milieu professionnel est adaptée dans sa durée et ses objectifs, en fonction des acquis du stagiaire évalués à l'entrée en formation, après accord du directeur régional de l'agriculture et de la forêt.

Article 4

Les résultats du candidat à chaque épreuve sont exprimés par une note variant de 0 à 20 points entiers.

Article 5

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole mentionné à l'article 1^{er} du présent arrêté, peut également être obtenu par la modalité des unités capitalisables.

La liste des unités capitalisables figure à l'annexe IV du présent arrêté. Le diplôme est délivré, dans ce cas, conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 mai 1990 sus-visé.

Article 6

A compter de la publication du présent arrêté, sont abrogés les arrêtés suivants :

- l'arrêté du 31 juillet 1973 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle agricole option *Palefrenier*.
- l'arrêté du 12 août 1991 modifié portant création et fixant les modalités de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle agricole option *Palefrenier*.

Article 7

Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la session d'examen de l'année 2003. Toutefois les arrêtés susmentionnés à l'article précédent restent applicables, jusqu'à la session normale d'examen de juin 2003.

- aux candidats ajournés
- aux candidats bénéficiant d'un régime de formation en un an conformément à l'arrêté du 12 février 1973 susvisé

Ces candidats pourront se présenter à la session supplémentaire d'examen organisée en septembre 2003.

Article 8

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche et les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 janvier 2001

Pour le ministre et par délégation
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche

Jean-Claude LEBOSSE

NOTA : les annexes peuvent être consultées à la DGER au 1 ter avenue de Lowendal, Paris 7^e ou commandées au Centre national de promotion rurale à Marmilhat BP 100, 63370 Lempdes.

Référentiel professionnel

Référentiel professionnel de l'ouvrier qualifié *Soigneur d'équidés*

niveau V de qualification professionnelle (CAPA, BEPA)

Le soigneur est un salarié employé dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au galop ou au trot, et dans tout secteur de la valorisation des équidés.

Ce secteur est composé principalement de petites et moyennes entreprises.

Le métier nécessite un goût prononcé pour l'observation, l'entretien et la manipulation des animaux, le respect de l'hygiène et de la prophylaxie sanitaire, la mise en œuvre de toutes les mesures de prévention des maladies et accidents pouvant survenir aussi bien au repos que pendant l'exercice quotidien des équidés. Il comprend également l'entretien de l'écurie, des infrastructures liées à l'utilisation des chevaux et des abords de l'établissement.

Sa présence continue auprès des équidés lui confère un rôle d'observateur privilégié, il doit percevoir les changements et comportements anormaux des équidés ; il s'assure de leur bien-être et de leur confort, et sait réagir en cas d'aléa.

Il peut être en contact avec le public et lui servir d'intermédiaire avec les responsables de l'établissement. Il effectue son travail sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, mais de manière autonome. Il organise son travail et exécute l'ensemble des tâches qui lui sont confiées dans un souci constant des règles de propreté, d'hygiène et de sécurité. Il est donc amené à prendre des décisions et doit savoir rendre compte de manière claire et concise.

Les tâches qui lui sont confiées et son degré d'autonomie sont fonction de la dimension de l'entreprise et de son expérience professionnelle.

L'emploi dans le secteur est relativement limité.

Fiche descriptive d'activités

1. Il identifie les caractéristiques d'un cheval

- il identifie le cheval à partir de son apparence extérieure et ses marques naturelles ainsi que de son livret signalétique
- il évalue sa conformation et sa locomotion
- il observe et rend compte de son état physiologique à partir de son apparence et de son comportement
- il apprécie le comportement de chaque animal vis-à-vis de l'homme et des autres animaux
- il repère les tares, les vices rédhibitoires

2. Il assure les soins quotidiens au cheval

- il assure le pansage et les interventions sanitaires courantes, il vérifie l'état des ferrures et peut déferer et remettre le même fer en veillant aux règles de sécurité
- il prépare, distribue et contrôle l'alimentation journalière des chevaux. Il la raisonne en fonction des activités prévues ou applique un programme d'alimentation préétabli
- il maintient les litières en état de propreté
- il surveille l'évolution des stocks (aliments et litières), en apprécie la qualité et le coût, il prévoit les besoins de l'écurie, il soumet un plan d'approvisionnement et veille au stockage dans de bonnes conditions de conservation
- il repère un cheval ayant un comportement inhabituel, signale les blessures et les symptômes de maladies, décèle les cas d'urgence, y réagit et demande les interventions nécessaires
- il applique les traitements prescrits et administre les médicaments suivant les indications ou prescriptions du vétérinaire. Il veille à l'application des plans de prophylaxie et à l'approvisionnement de la pharmacie vétérinaire
- il met en œuvre les moyens nécessaires au transport des chevaux dans les règles de sécurité optimales et dans le respect de la réglementation (protection du cheval, état du matériel, documents...). S'il est titulaire des permis exigés, il peut effectuer des transports selon la réglementation en vigueur

3. Il participe à l'accueil du public et à l'animation de l'établissement

- il peut accueillir le public, établir les premiers contacts et repérer les attentes des clients
- il oriente les visiteurs et les personnes extérieures à l'établissement
- il informe sur les activités de l'établissement
- il informe des règles d'hygiène et de sécurité
- il peut être amené à présenter le cheval, ses caractéristiques et ses utilisations
- il s'intègre dans l'équipe d'animation de l'établissement
- il participe aux activités de l'établissement sans les diriger

4. Il participe à la mise en œuvre du programme de travail

- il pratique régulièrement l'équitation tant pour l'exercice et l'entretien des chevaux qui lui sont confiés que pour l'entretien de ses propres aptitudes
- il participe à l'éducation et au débouillage des jeunes chevaux
- il met en œuvre les techniques de présentation d'un cheval (présentation, toilettage, tonte)
- il applique le plan de travail du cheval dans le respect des règles de sécurité et de prévention des accidents pour lui-même, le cheval et l'entourage
- il utilise les matériels propres au travail du cheval (harnachement, protections...)
- il vérifie l'état des matériels et équipements nécessaires au travail et au transport; il participe à leur entretien

5. Il assure l'entretien et participe à la maintenance du matériel et des installations

- il observe, surveille, apprécie l'état des installations, matériels et équipements
- il met en œuvre, de sa propre initiative ou sur demande, les règles de propreté, d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé qui s'imposent
- il assure l'entretien de l'écurie
- il assure l'entretien des harnachements
- il maîtrise, en toute sécurité et dans le respect de la réglementation, quelques savoir-faire simples pour l'entretien normal des installations et des machines
- il sait conduire un tracteur en toute sécurité, dans le respect de la réglementation
- il participe à l'entretien des pâtures et à la récolte des fourrages

6. Il organise son travail et rend compte de ses travaux

- il prend connaissance des consignes et les applique dans les délais impartis
- il s'intègre dans des travaux d'équipe
- il rend compte de ses observations, du comportement, des progrès et des résultats des chevaux qu'il fait travailler
- il tient à jour les différents documents d'enregistrement
- il réagit à une situation imprévue ou anormale et adapte son mode de conduite en fonction d'un aléa

7. Il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale

- il s'informe du fonctionnement de l'entreprise dans laquelle il travaille, de ses objectifs, de son organisation et sa gestion, de son évolution; il identifie les partenaires de l'entreprise
 - il situe la place de son activité dans l'entreprise
 - il connaît les institutions et les réglementations nationales et communautaires organisant l'activité hippique
 - il connaît les différentes composantes de la filière cheval
- il connaît ses responsabilités civiles et pénales et les possibilités et obligations d'assurances
- il utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale
- il identifie les éléments du droit du travail qui organisent la vie professionnelle: conventions collectives, contrat de travail, règlement intérieur, CHSCT...

Référentiel de formation

Architecture de la formation

La formation est organisée en modules d'enseignement général et d'enseignement professionnel. Elle est complétée par un module facultatif de langue vivante. Elle comporte une formation en milieu professionnel.

1. Les modules d'enseignement général

Communs à toutes les options de CAPA, ils sont au nombre de quatre :

- le module MC.1 : *Expression française et communication*
- le module MC.2 : *Traitement de données mathématiques*
- le module MC.3 : *Education physique et sportive, santé et sécurité*
- le module MC.4 : *Monde actuel*

Ces modules permettent à l'élève d'acquérir et de consolider des connaissances de base et des savoirs généraux liés au développement de sa personnalité, à la conquête de son autonomie ; ils contribuent ainsi à son insertion non seulement dans une profession mais aussi dans la société.

2. Les modules d'enseignement professionnel

Au nombre de quatre, ils visent l'acquisition des techniques et des pratiques professionnelles liées à l'exécution des tâches confiées au titulaire du CAPA ainsi que l'acquisition des connaissances nécessaires à la compréhension de ces pratiques.

Le module, *Entreprise et vie professionnelle* ou MP.1, permet à l'élève de se situer en tant que futur salarié dans le secteur professionnel de l'option.

Le module, *Bases scientifiques des techniques professionnelles* ou MP.2, vise l'acquisition des connaissances en biologie, physique et hippologie nécessaires à la compréhension des techniques et pratiques professionnelles.

Le module, *Techniques et pratiques professionnelles* ou MP.3, est spécifique.

Le module d'*Approfondissement professionnel* ou MAP permet d'approfondir ou de compléter utilement une partie de l'enseignement professionnel du MP.3. Il s'agit d'une spécialisation des compétences ou de leur élargissement, éventuellement à un secteur professionnel voisin.

Le MAP est écrit et mis en œuvre par l'établissement. Il doit être validé en début de formation par le DRAF. Le choix doit être raisonné dans le cadre de l'environnement professionnel et du projet de l'établissement. Il doit être construit à partir d'une analyse de l'environnement socioéconomique et suivre les évolutions du milieu professionnel.

3. Le module de langue vivante

L'élève, l'apprenti ou le stagiaire peut choisir un module facultatif de langue vivante. Ce module permet à la fois de consolider les acquis et de faciliter une éventuelle poursuite d'études vers le baccalauréat professionnel.

4. La formation en milieu professionnel

Placé en situation professionnelle, le candidat utilise les connaissances et les techniques apprises en établissement de formation. La formation en milieu professionnel doit valoriser les aptitudes gestuelles du candidat et faciliter la liaison entre la pratique et la théorie. Elle constitue une confrontation aux réalités professionnelles et sociales. Elle est aussi l'occasion d'observations et de recueil d'informations susceptibles d'être réinvesties dans la formation en centre. L'élève, l'apprenti ou le stagiaire tient un carnet où il relate les principales tâches et activités réalisées et leur fréquence. Le carnet doit être remis aux examinateurs pour son évaluation lors de l'épreuve professionnelle ponctuelle terminale.

Présentation des modules

Chaque module a un *objectif général* qui précise la capacité générale que doivent avoir atteint les candidats à l'issue de l'enseignement du module.

Cet objectif général est détaillé en *objectifs* qui structurent le module.

Chaque objectif est décliné en *contenus* et *compétences attendues* :

- les compétences attendues du candidat se traduisent par tout fait ou toute activité observable, par toute production obtenue, par tout résultat à un exercice établissant que la capacité visée a été atteinte. Les compétences attendues sont la grille de lecture et d'interprétation des contenus. C'est en se référant à l'énoncé des compétences attendues que l'enseignant peut trouver matière à évaluation.
- les contenus se définissent aussi bien en termes de savoir-faire, de connaissances, de méthodes, de techniques, qu'en termes de supports et d'activités pédagogiques.

Chaque module comporte en outre des *recommandations pédagogiques* qui, sans se substituer à la responsabilité de l'enseignant, ni entraver son autonomie, proposent un complément méthodologique en esquissant quelques démarches didactiques pour lui permettre d'orienter plus précisément son enseignement.

Organisation de la formation

Par la voie scolaire, en enseignement à temps plein, la formation est de 1 500 heures minimum auxquelles s'ajoutent des activités de soutien et l'enseignement facultatif des langues, sur 60 semaines en établissement. Les 1500 heures d'enseignement correspondent à l'équivalent de 50 semaines complètes de 5 jours comptant en moyenne 30 heures d'enseignement par semaine. (voir tableau ci-après)

La formation en centre est complétée par 14 à 16 semaines de formation en milieu professionnel dont 12 sont prises sur la scolarité.

Cette formation en milieu professionnel doit être fractionnée de manière à couvrir les phases caractéristiques du secteur professionnel.

Pour les établissements relevant de l'article L 813-9, la formation en centre est de 800 heures

Pour assurer les activités de soutien qui concernent les disciplines de français et de mathématiques, un potentiel global de 100 heures est mis à la disposition des équipes pédagogiques. Ce potentiel enseignant doit permettre non seulement d'assurer un soutien aux élèves en difficulté, mais aussi d'aider ceux qui ont les capacités de progresser et d'approfondir des disciplines, pour une éventuelle poursuite d'études.

Par la voie de l'apprentissage, la formation est de 400 heures minimum par an, en centre de formation. En général, elle se déroule sur 2 ans.

Par la voie de la formation professionnelle continue, la formation est de 800 heures en centre de formation.

Cette durée peut être réduite à 400 heures pour les candidats justifiant :

- soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle agricole à temps plein en rapport direct avec l'option ou la spécialité préparée à l'entrée en formation
- soit d'un niveau initial de formation de fin de cycle de détermination des lycées.

La durée de la formation peut être réduite après un positionnement qui tienne compte des acquis et des compétences professionnelles du candidat. Le DRAF en arrête la durée sur proposition de l'équipe pédagogique.

Architecture de la formation par la voie scolaire

Modules communs d'enseignement général (MC) : 450 heures *

MC.1 : Expression française et communication

100 h

MC.2 : Traitement de données mathématiques

100 h

MC.3 : Education physique et sportive, santé et sécurité

150 h

MC.4 : Monde actuel

100 h

* Modules communs à toutes les options du CAPA

Modules professionnels (MP) : 1 050 heures

MP.1 : Entreprise et vie professionnelle

50 h

MP.2 : Bases scientifiques des techniques professionnelles

130 h

MP.3 : Techniques et pratiques professionnelles

770 h

MAP : Module d'approfondissement professionnel

(à l'initiative des équipes pédagogiques)

100 h

Module de langues vivantes de 100 heures ⁽¹⁾

Total : 1 500 heures minimum à 1 600 heures ⁽²⁾

14 à 16 semaines de stage (dont 12 prises sur la période scolaire)

Soutien en français et en mathématiques : 100 heures

(1) L'élève peut choisir ou non de suivre ce module

(2) Selon le choix de l'élève en langue vivante

Répartition indicative des horaires d'enseignements du CAPA modulaire par la voie scolaire

Base de données de dotation des établissements

Disciplines		Enseignements sur 50 semaines en centre			Pluri ****	Soutien ***	Suivi **	← Potential complémentaire en MP.3 Concertation, suivi des élèves en stage
		Horaire total	dont TP/TD (1)	Horaire hebdo. moyen				
<i>Français</i>	MC.1	100 h	30 h	2 h	10 h	50 h	24 h	* Selon le choix de l'élève. ** Le potentiel horaire global dégagé par les 12 semaines de stages prises sur la scolarité permettent aux enseignants d'assurer le suivi des élèves pendant cette période et de participer aux réunions de concertation des membres de l'équipe pédagogique. *** Pour le soutien, les enseignants disposent d'un potentiel horaire de 100 heures. **** Disciplines complémentaires aux disciplines des sciences et techniques professionnelles permettant l'organisation d'activités pluri-disciplinaires. Le coordinateur bénéficie d'une décharge horaire d'une demi-heure par semaine et par classe. (1) Les groupes de TP/TD sont inférieurs ou égaux à : - 25 élèves pour les disciplines générales - 16 élèves pour les disciplines techniques. (2) Le module d'approfondissement professionnel est relatif au MP.3 et concerne des disciplines selon les sujets professionnels choisis.
<i>Mathématiques</i>	MC.2	100 h	30 h	2 h	20 h	50 h	24 h	
<i>EPS</i>	MC.3	150 h		3 h	10 h		36 h	
<i>Histoire-Géographie</i>	MC.4	50 h	10 h	1 h			12 h	
<i>Education socioculturelle</i>	MC.4	25 h	10 h	0,5 h			6 h	
<i>Sciences économiques et techniques économiques</i>	MC.4 + MP.1	75 h (25+50)	23 h (10+13)	1,5 h	10 h		18 h	
<i>Biologie</i>	MP.2	20 h		0,5 h	10 h		6 h	
<i>Physique-chimie</i>	MP.2	20 h		0,5 h	5 h		6 h	
<i>Zootecnie</i> MP.2 + MP.3 + pluri + MAP		676 h (90+386+100+100)	342 h	13,5	15 h	-	146 h	
<i>Phytotechnie</i>		22 h	14 h	0,2 h				
<i>Equitation</i>	MP.3	150 h	120 h	3 h	10 h		36 h	
<i>Agroéquipement</i>	MP.3	100 h	80 h	2 h	10 h		24 h	
<i>Maréchalerie</i>	MP.3	12 h	10 h	0,3 h				
<i>Langue vivante*</i>		100 h	50 h				22 h	
Total		1500 h à 1600 h*	754 h	30 h	100 h	100 h	360 h	

Modules communs

Module MC.1 : Expression française et communication

Discipline

Français

Horaire

100 h (dont 30 de TD)

Présentation du module

L'efficacité de la mise en œuvre de ce module suppose qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans le sens des termes qui en organisent l'architecture.

On entendra par objectifs la formulation des capacités qu'on cherche à faire acquérir à l'élève pour le munir du potentiel linguistique et culturel nécessaire à tout acte de communication. Ces capacités ont été réparties en deux grands ensembles : le premier regroupe et décline les capacités indispensables à la bonne réception et compréhension des messages, alors que le second concerne les capacités d'émission et d'expression. Il est évident que cette dichotomie n'est que d'ordre formel. Elle n'implique aucune hiérarchie ni chronologie dans le plan de formation choisi par le professeur, et toute activité répondant de l'objectif 1 doit trouver son écho immédiat dans l'objectif 2.

Les contenus d'enseignement se définissent aussi bien en termes de connaissances transmises qu'en termes de supports et d'activités pédagogiques. Ils visent à constituer pour l'élève un capital de savoirs et de méthodes auxquels il puisse se référer.

Ils sont le matériau disciplinaire dont le professeur dispose dans son enseignement.

Les compétences attendues des élèves se traduisent par tout fait ou activité observable, par toute production obtenue, par tout résultat à un exercice établissant que la capacité visée a été atteinte. C'est en se référant à l'énoncé de ces compétences que le professeur peut situer le niveau d'exigence de la formation et qu'il peut trouver matière à évaluation.

L'écriture d'un référentiel de formation est délibérément schématique.

Les recommandations pédagogiques qui lui font suite ont pour objectif de proposer un complément méthodologique en esquissant quelques démarches didactiques. Il ne s'agit pas là de se substituer à la responsabilité du professeur ni d'entraver l'autonomie de ses propres méthodes, mais de lui permettre d'orienter plus précisément son enseignement.

OBJECTIF GÉNÉRAL : S'exprimer et communiquer par oral et par écrit dans des situations de la vie professionnelle et sociale.

Objectif 1 – S'informer, se documenter, enrichir ses connaissances

CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

COMPÉTENCES ATTENDUES

1.1 Saisir le sens global d'un texte lu

Lecture silencieuse de textes variés

- amélioration de la rapidité de lecture

- amélioration de la compréhension

Lecture méthodique d'extraits

Lecture suivie d'œuvres brèves et simples

- compter ou numéroter les mots, les lignes, les paragraphes
- repérer en temps limité un terme, une expression, une phrase, une ponctuation, une graphie particulière
- répondre à des questions précises sur le contenu du texte
- proposer un titre
- reformuler tout ou partie du texte
- proposer un thème, une idée directrice
- identifier les personnages, les lieux, les époques
- se référer au texte pour justifier une interprétation
- décrire un personnage, un lieu
- reformuler une péripétie, le dénouement d'un récit
- retrouver et situer un passage précis

1.2 Saisir le sens d'une information de source non écrite et en retenir le contenu

Écoute de documents sonores d'origines variées, observation de documents audiovisuels

Observation de documents iconiques ou graphiques

- répondre à des questions précises sur le contenu
- reformuler les messages
- verbaliser les informations contenues
- imaginer un titre, une légende, une vignette, une bulle

1.3 Rechercher, recueillir des informations dans un ensemble simple de données

Méthodes usuelles de classement

Recherche d'informations dans des documents usuels (fichiers, annuaires, catalogues, sommaires, tables des matières)

Recherche d'informations au cours d'enquêtes ou de visites

- rechercher un élément, un document précis en fonction d'un classement connu
- classer des éléments selon des critères donnés (alphabétiques, numériques, chronologiques, hiérarchiques...)
- relever des informations, des références pour répondre à des questions ou des consignes précises
- demander et noter des renseignements auprès d'organismes d'information
- interroger des individus pour renseigner un questionnaire préétabli

1.4 Élargir son lexique et enrichir son vocabulaire

Usage des outils lexicaux courants (dictionnaires, lexiques, glossaires)

Éléments de morphologie (dérivation, catégories) et de sémantique (polysémie, synonymie, antonymie)

- retrouver un mot en temps limité
- repérer les indications essentielles d'un article de dictionnaire
- repérer un radical, un préfixe, une terminaison
- pratiquer des substitutions de catégories
- choisir parmi plusieurs définitions le sens d'un mot en fonction du contexte
- expliquer le sens d'un mot dans un contexte donné
- relever les termes d'un champ lexical clairement défini

1.5 Comprendre une situation de communication simple

Identification des éléments d'une situation de communication

- repérer les interlocuteurs, le message, le support et le contexte
- repérer les données verbales du discours pour distinguer une idée d'un exemple, un fait d'une opinion
- identifier différents types de textes (informatif, narratif, argumentatif)

Objectif 2 – Produire des messages oraux ou écrits qui répondent à des situations de communication connues**2.1 Utiliser différents outils et supports de communication**

Pratique du téléphone, du Minitel

Travail sur questionnaires, formulaires, courriers de différents types

- entrer en communication ou répondre à un appel
- rechercher un numéro de téléphone, une adresse, un code donné
- remplir une demande de renseignements, une feuille de Sécurité sociale, un constat d'accident
- rédiger une lettre de demande de renseignements, de réclamation, de demande d'emploi, un curriculum vitae

2.2 Maîtriser son élocution dans des situations de communication déterminées

Recherche de l'intelligibilité et de l'expressivité dans des exercices formels

Recherche de l'aisance verbale dans des échanges oraux

- lire à haute voix ou réciter en maîtrisant le débit, le rythme et le volume
- produire des unités orales achevées
- participer à des jeux de rôles
- prendre la parole dans une discussion organisée
- adapter sa voix au type de discours

2.3 Acquérir les mécanismes élémentaires de la langue

Usage d'une graphie lisible et adaptée et d'une ponctuation cohérente	- utiliser, selon les besoins, les caractères d'imprimerie et l'écriture cursive
Principes d'orthographe d'usage et grammaticale	- respecter des consignes de mise en page
Construction raisonnée de phrases de structure simple	- respecter les impératifs phonétiques
	- appliquer les accords fondamentaux
	- reconnaître les éléments constitutifs de la phrase et ses limites
	- ponctuer un texte
	- effectuer des exercices de réduction, d'expansion, de transformation de la phrase et de substitution de termes
Usage raisonné des pronoms, des temps et modes usuels	- utiliser correctement les pronoms personnels et relatifs en les substituant au nom
	- respecter les règles élémentaires de la concordance des temps

2.4 Restituer, à l'oral et à l'écrit, une information issue de la vie courante

Pratique de différentes modalités de restitution, adaptées à des situations précises	- répondre à une demande simple en faisant appel à la mémorisation
	- reformuler brièvement un message lu
	- réorganiser un paragraphe, un texte, un récit, présentés en désordre
	- transposer un dialogue en récit et réciproquement
	- transposer un passage de BD en récit
	- expliquer un itinéraire représenté schématiquement
	- rendre compte d'une scène vécue, d'un phénomène observé
Exercices de narration et de description d'événements et de situations observés	- construire un récit avec support (schéma narratif, document iconique, lexique donné)
	- imaginer une suite, un début à un récit incomplet
	- décrire un environnement précis ou imaginaire ; décrire une affiche, un poster, une carte postale
	- expliciter le cadre et l'action d'un document audiovisuel

2.5 Exprimer une opinion, une appréciation, à l'oral et à l'écrit

Recherche d'exemples pour illustrer une idée	- narrer un événement, décrire une situation en relation avec l'expression d'une idée ou d'une opinion
Recherche d'arguments pour justifier ou contredire une affirmation	- exprimer les relations de causalité, de conséquence, d'hypothèse et de finalité pouvant exister entre deux ou plusieurs faits
Structuration d'un discours	- employer les connecteurs logiques appropriés
	- construire des éléments d'introduction et de conclusion
	- articuler deux ou plusieurs paragraphes

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Les élèves des classes de CAPA ont souvent des difficultés dans les disciplines générales et tout particulièrement en expression française du fait d'une scolarité mal vécue, lacunaire ou prématurément interrompue.

L'enseignement du français dans ces classes est particulièrement délicat, car les insuffisances dans les domaines de la compréhension et de l'expression verbales sont ressenties comme de véritables handicaps et sont génératrices de résignation, de méfiance ou de refus.

Faire en sorte que ces insuffisances ne soient pas un obstacle absolu à la pratique d'une profession est certes l'objectif premier de ce module, mais on fera tout pour ne pas s'en satisfaire et pour aller aussi loin que possible dans la voie d'un enrichissement linguistique et culturel. C'est pourquoi les supports d'études, les activités et les productions devront, sans pour autant l'ignorer, déborder le cadre de l'activité professionnelle proprement dite, pour s'étendre aux problèmes essentiels de la vie sociale et individuelle.

Le professeur doit donc accepter la réalité d'un niveau d'exigence élémentaire, et faire en sorte que les modalités de son enseignement ne soient pas la répétition de ce qui a déjà été rejeté ou inopérant.

Tout apport de connaissances doit trouver sa justification, a priori, dans l'expression d'un besoin ou la mise en évidence d'une nécessité. À titre d'exemple, savoir reconnaître ou construire un verbe au plus-que-parfait n'est que de peu d'intérêt tant que n'apparaît pas la nécessité de marquer l'antériorité d'un fait passé par rapport à un autre. Combien d'exercices ponctuels, correctement réalisés, demeurent sans effet durable, faute d'avoir été intégrés dans une démarche explicite de communication.

La référence constante à la vie pratique est donc indispensable, d'autant plus que, s'il subsiste des préparations au CAPA par la voie de la formation scolaire, la plupart de celles-ci se feront selon les différentes modalités de l'alternance.

L'hétérogénéité des publics sera sans doute la règle et on ne saurait trop conseiller au professeur d'évaluer le plus tôt et le plus précisément possible les préacquis de chacun de ses élèves afin d'éviter les redondances qui démobilisent ou les ellipses qui déroutent. La pédagogie individualisée peut paraître à certains une gageure, mais il faut se persuader qu'on n'arrivera à rien si l'on pense, dans une classe de CAPA, pouvoir faire avancer tout le monde du même pas et avec les mêmes exigences.

Objectif 1 1.1 D'une manière générale, la facilité et la rapidité de lecture passe par une familiarisation à la "matérialité" d'un texte, considéré comme objet de manipulation. C'est pourquoi il faut accoutumer les élèves à le visualiser et à le parcourir, à la recherche d'éléments précis, hors de toute préoccupation de sens.

Les exercices de compréhension se font après lecture silencieuse et individuelle. La lecture à haute voix n'est pas conseillée dans cet objectif, qu'elle soit le fait du professeur ou des élèves. Le contrôle de la compréhension peut prendre la forme de questions fermées, de QCM, de tableaux... Le recours à des logiciels adaptés est recommandé pourvu qu'il donne lieu à un suivi individualisé.

Avant toute forme d'explication, on doit s'efforcer de laisser aux élèves le loisir d'exprimer une hypothèse de lecture quant au motif, au sens, à l'intérêt du texte, tout en les incitant à justifier toute affirmation et toute appréciation en faisant référence au texte.

On privilégiera la lecture de contes ou de nouvelles au schéma narratif simple. Le professeur doit aider les élèves dans leur lecture et en organiser les étapes, mais il doit éviter tout exercice contraignant qui viendrait contrarier le plaisir de lire. Il saisira toutes les occasions de "faire la lecture" à ses élèves de passages caractéristiques d'œuvres diverses sans autre objectif que de retenir leur attention et leur intérêt.

- 1.2** On s'appuiera de préférence sur des enregistrements de documents radiophoniques ou télévisuels relatant des faits d'actualité. Dans les premiers temps, une écoute ou un visionnement de découverte peut être nécessaire ; des consignes et des indications préalables peuvent guider l'attention de l'élève. La prise de notes, si elle a lieu, ne doit pas être laissée à la seule initiative de l'élève et doit être effectuée dans un cadre méthodologique précis. Les copies de documents iconiques ou graphiques doivent être de bonne qualité et aisément identifiables par les élèves. Il faut se méfier de tout ce qui peut en dénaturer l'authenticité et rappeler une page de manuel ou un exercice de type scolaire.
- 1.3** On veillera à ce que les exercices soient récurrents tout au long de la formation. Plutôt que de présenter et utiliser les modes de classement de manière formelle et exhaustive, il est préférable de les aborder, en tant que de besoin, dans le cadre d'activités diverses et selon les nécessités d'autres disciplines. Le bon ordre des classeurs, des agendas ou cahiers de textes, des répertoires divers devrait être la première manifestation de l'atteinte de cet objectif. Si l'accès à un fichier informatisé est possible et utile pour les élèves, on ne peut qu'encourager son utilisation.
- 1.4** Il ne faut pas perdre de vue que les outils lexicaux peuvent se révéler inutiles sinon dangereux pour des usagers non avertis. C'est pourquoi on ne laissera pas l'élève se satisfaire d'une définition sans lui en demander une reformulation. L'usage du dictionnaire peut prendre un aspect ludique (imitation du "style" des définitions, jeu de définitions pour mots factices, lexique potentiel par décalage des termes, vitesse de recherche...). Tous les exercices lexicaux doivent tendre vers un but commun : aider l'élève à comprendre que le vocabulaire n'est pas anarchique et d'une densité insondable, qu'il répond à une organisation logique et que les signes morphologiques sont autant de repères qui permettent la saisie du sens.
- 1.5** On amènera progressivement les élèves à assimiler les notions élémentaires du schéma de communication : émetteur, récepteur, message, canal. On le fera en s'appuyant sur l'observation de situations de communication réelles, dans le cadre de la vie professionnelle et sociale, mais aussi par référence à des œuvres de fiction. À partir de documents écrits ou audiovisuels, et sur les bases d'une typologie simple, on accoutumera les élèves à relever les caractères spécifiques des sources d'un document informatif (*qui, à qui, quand, où, sous quelle forme ?*) ; à identifier le narrateur, les personnages, le cadre d'un récit ; à distinguer les éléments constitutifs d'une argumentation. En revanche on n'abordera qu'avec précaution les domaines de la connotation, de l'implicite et du ton du message.

Objectif 2

- 2.1** Il s'agit là de capacités transversales qui concernent l'ensemble des disciplines, toutefois, il n'est pas superflu que le professeur de français s'assure des compétences de ses élèves dans ce domaine et les assiste dans leurs démarches auprès des maîtres de stage et d'apprentissage et dans les différentes activités pluridisciplinaires qui supposent l'emploi de ces outils. On tentera, chaque fois que cela est possible de faire valoir l'expérience de chacun face aux contraintes de la communication de type administratif.
- 2.2** Les handicaps des élèves quant à l'expression orale sont souvent de type comportemental, ils sont la manifestation de timidités, de pudeurs et de positions, voulues ou subies, au sein du groupe.
Les exercices d'élocution (récitation, lecture à haute voix, jeu théâtral...) sont à présenter en tant que tels, au cours de séances spécifiques et avec des consignes limitées et précises. On insistera sur l'aspect technique de l'exercice : respiration, volume, rapidité...
- 2.3** À cette étape de la formation, il est hors de propos de dispenser des "leçons" de grammaire de type descriptif ou normatif. De la même manière, les exercices systématiques et répétitifs, portant sur un fait grammatical, sont de peu d'utilité. Si l'on souhaite toutefois tenter une approche explicative de la syntaxe, on fera de préférence appel à la grammaire dite distributive : distribution selon l'axe syntagmatique des composants immédiats de la phrase (groupe verbal et différents groupes nominaux) et selon l'axe paradigmatic, en classe d'équivalence (le nom et ses expansions, les pronoms, le verbe à l'infinitif, les propositions subordonnées...).
- À la leçon de grammaire exhaustive, on préférera de brèves interventions répétées, à l'occasion des textes étudiés ou des productions des élèves. On peut corriger l'aspect occasionnel de cette démarche en faisant tenir des fichiers que les élèves complètent et auxquels ils peuvent se référer chaque fois qu'un fait grammatical est rencontré.
- 2.4/5** Ces deux sous-objectifs expriment l'aboutissement de la formation, mais ils sont tributaires des précédents. Ils sont complémentaires mais cependant hiérarchisés. Le premier fait davantage appel à des procédés, à des méthodes d'imitation, de reformulation, de transcription, à partir de supports donnés et selon des consignes très précises ; le second fait appel à l'autonomie du raisonnement, à l'imagination, à la créativité.
- Pour l'un comme pour l'autre, il convient de se montrer pragmatique quant au niveau d'exigence et de procéder de manière très progressive. Mieux vaut s'assurer d'acquis modestes mais sûrs que de demeurer trop superficiel sur un plus grand nombre d'activités. Les productions proposées ne constituent pas un programme proprement dit ; elles sont néanmoins fortement indicatives du processus d'évaluation attendu.

Module MC.2 : Traitement de données mathématiques

<i>Discipline</i>	<i>Horaire</i>
Mathématiques	100 h (dont 30 de TD)

Présentation du module

Les trois capacités précisées ci-après, propres au raisonnement en mathématiques, sont transversales à l'ensemble du module. Elles seront mises en œuvre quel que soit le contenu traité

- 1 – Analyser des informations et préparer leur traitement
 - lire et comprendre les éléments de l'information
 - comprendre l'assemblage des éléments de l'information
 - traduire les informations (dessins, exemples, formules...)
- 2 – Mobiliser et utiliser des techniques de résolution de problèmes
- 3 – Résoudre des problèmes issus de la vie courante et de situations techniques et professionnelles :
 - résoudre (identification, techniques, propriétés, résolutions graphiques)
 - vérifier la cohérence et la pertinence des résultats
 - rendre compte des résultats

OBJECTIF GÉNÉRAL : Mobiliser des connaissances mathématiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus de situations professionnelles ou issus de la vie courante.

ACTIVITÉS NUMÉRIQUES

CONTENUS

COMPÉTENCES ATTENDUES

EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Calcul numérique

- effectuer des calculs numériques
 - les 4 opérations
 - puissance entière d'un nombre non nul
 - racine carrée d'un nombre positif
 - applications : utilisation des puissances de 10, calcul mental, ordre de grandeur, utilisation de la calculatrice

- écriture de nombres : écriture décimale, fractionnaire (fiches de stocks, relevés bancaires, bilans)
- manipulation de grands nombres et de petits nombres
- mesure du temps : durée d'un trajet

Proportionnalité

- expliciter les expressions telles que : "est le double de" ; "est trois fois plus grand que" ; "est le tiers de"...
- maîtriser le calcul proportionnel : détermination de la 4^e proportionnelle, pourcentages, coefficient multiplicateur, coefficient de proportionnalité, grandeurs proportionnelles, partages proportionnels

- application du calcul proportionnel à la résolution des problèmes empruntés aux modules professionnels :
 - dosages
 - débit
 - rendement
 - vitesse
 - masse volumique, densité
 - taux, taxes
 - chaîne des prix, factures simples (pourcentages successifs, pourcentages additifs)
 - placement (intérêt simple)
 - échelles (agrandissements, réductions)

GÉOMÉTRIE

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	EXEMPLES D'ACTIVITÉS
Géométrie plane	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser des constructions usuelles : lieux et figures (parallélogramme, rectangle, carré, triangle, trapèze, losange, disque) - utiliser les unités de longueur et d'aire (changement de systèmes d'unités) - calculer le périmètre et l'aire des figures usuelles - appliquer la propriété de Pythagore 	<ul style="list-style-type: none"> - raccordements - constructions (ove, anse de panier, ellipse...), plan cadastral - topographie (levée de plans) - trigonométrie du triangle rectangle
Géométrie dans l'espace	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser des constructions usuelles (solides usuels : prismes, cube, cylindre, sphère) - utiliser les unités de volume et de capacité (changement de systèmes d'unités) - calculer le volume des solides usuels et l'aire des surfaces développées de ces solides - utiliser les formulaires de géométrie 	<ul style="list-style-type: none"> - cylindrée - cubage (estimation du volume, stocks)

ALGÈBRE

Calcul algébrique	<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser somme et produit d'expressions algébriques - calculer la valeur numérique d'une expression algébrique 	<ul style="list-style-type: none"> - application aux formules de géométrie - application aux calculs financiers
Équations	<ul style="list-style-type: none"> - résoudre des équations du premier degré à une inconnue - résoudre des problèmes issus de situations techniques, professionnelles ou de la vie courante, à partir d'une équation donnée 	<ul style="list-style-type: none"> - application du calcul algébrique pour : <ul style="list-style-type: none"> · résoudre des problèmes empruntés au domaine professionnel · vérifier la cohérence des unités d'une formule - inéquations du premier degré à une inconnue

NOTION DE FONCTION

Approche de la notion de fonction

- reconnaître une fonction à partir
 - d'une formule
 - de tableaux numériques
 - de représentations graphiques issues de situations ou de revues techniques, professionnelles, ou de la vie courante
- mettre en évidence les relations de dépendance entre les mesures de deux grandeurs (notion de fonction)

Approche de fonctions particulières

- réaliser un tableau numérique à partir d'une formule de type $f(x) = ax + b$
- réaliser une représentation graphique à partir d'une formule
- réaliser une représentation graphique à partir d'un tableau numérique
- réaliser un tableau numérique à partir d'une représentation graphique

- situation de proportionnalité à partir :
 - d'une formule, d'un tableau, d'une représentation graphique
 - résolution graphique de problèmes d'optimisation (1^{er} degré)
 - lectures d'abaques simples
 - coefficient d'une droite (pente)
 - impôts sur le revenu (fonction affine par intervalles)
 - gain moyen quotidien (GMQ)

STATISTIQUE DESCRIPTIVE

Organisation de données statistiques (tableaux)
Effectifs, effectifs cumulés
Fréquences, fréquences cumulées

- lire et réaliser les diagrammes
 - en bâtons,
 - en secteurs
 - en bandes
 - des histogrammes

- diagramme polaire
- utilisation de logiciels graphiques
- lecture de diagrammes figuratifs
- utilisation de revues intégrant les statistiques
- revues et documents techniques

Représentations graphiques
Paramètres de position

- déterminer un mode ou une dominante
- calculer une moyenne

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Recommandations pédagogiques générales

L'ensemble des connaissances formelles du programme a fait l'objet de développement dans les classes de collège. De nombreux élèves de CAPA, pour diverses raisons, n'ont pas assimilé ces connaissances lorsqu'elles leur ont été présentées. Les développer une nouvelle fois ne fait que raviver en eux le souvenir de difficultés antérieures. Les remédiations sont pourtant nécessaires, en particulier dans le domaine des techniques opératoires.

À cette fin, on utilise des supports d'exercices empruntés aux secteurs et activités professionnelles ou issus de la vie courante. C'est au cours des résolutions, mettant en œuvre des méthodes et techniques de raisonnement, que l'enseignant traite les notions formelles. Elles s'imposent dans ce cas comme un passage obligé pour la compréhension des problèmes concrets.

Capacités à développer

La liste des capacités induit une méthode pédagogique applicable pour chacune des activités du programme, mais aussi pour la résolution des exercices et des problèmes :

- *Analyser des informations et préparer leur traitement*
 - lire et comprendre les éléments de l'information
 - comprendre l'assemblage des éléments de l'information

Ces capacités liées à l'analyse d'une information sont essentielles pour l'élève. Souvent les élèves qui n'arrivent pas à résoudre les problèmes sont les mêmes que ceux qui ont des difficultés de lecture. Le professeur de mathématiques peut inviter son collègue de français dans le cadre d'ateliers pluridisciplinaires afin d'aider les élèves sur les problèmes de

- compréhension des mots (au plus, au moins, vaut, autant que, tout élément, quel que soit, etc.)
 - compréhension des assemblages (et, ou, si... alors, équivalent...)
 - compréhension des graphiques (unités, définition des axes d'un repère, origine, variables...)
- *Traduire les informations (dessins, exemples, formules...)*

Ceux qui rédigent des énoncés ou des documents ne s'expriment pas forcément dans le même registre de langage que celui du public auquel ils s'adressent. Les élèves n'ont pas tous le même registre de langage. Les professeurs aident les élèves à traduire les informations qui leur sont soumises dans leur propre langage en les incitant à traduire ces informations par des dessins ou schémas, par des exemples, par la reformulation. Pour ce faire, l'enseignant habitue l'élève à travailler à l'aide de son cahier de brouillon, sur lequel il effectue ces opérations de transcodage.

- *Mobiliser et utiliser des techniques de résolution de problèmes*

Les professeurs varient les supports d'exercices, développent des stratégies de résolution, présentent des méthodes de raisonnement. Ils insistent sur la transversalité des techniques. Ils exigent des élèves qu'ils aient la connaissance des techniques de base (simplification des fractions, calcul proportionnel, repérage d'axes, application de formulaires...).

Les enseignants insistent sur le choix de méthodes pour résoudre un exercice en exigeant des élèves qu'ils rédigent sur leur brouillon les réponses aux deux questions :

- qu'est-ce qu'on me demande ?
- qu'est-ce qu'on me donne ?

- *Résoudre des problèmes issus de la vie courante et de situations techniques et professionnelles :*

- résoudre (identification, techniques, propriétés, résolution graphique...)
- vérifier la cohérence et la pertinence des résultats
- rendre compte des résultats obtenus

Ces capacités permettent d'établir des relations entre les mathématiques et les disciplines qui les utilisent. Elles donnent du "sens" à l'enseignement des mathématiques en filières professionnelles. Elles se prêtent naturellement aux séquences d'interdisciplinarité. La cohérence d'un résultat (ordre de grandeur, rejet d'une solution...) est liée aux opérations manipulées et aux nombres qui s'y rapportent.

Le soin, la clarté, la rédaction sont des préoccupations permanentes. L'enseignant doit éduquer l'élève, l'apprenti ou le stagiaire dans ce sens. La rédaction des grilles de correction doit attester de cette exigence-là.

Les professeurs portent une attention particulière :

- à l'utilisation des calculatrices et font précéder le calcul-machine par une recherche de l'ordre de grandeur
- au choix du nombre de décimales significatives.

Dans tous les cas où le support du problème est emprunté aux situations techniques et professionnelles, le professeur de mathématiques insiste sur le choix des unités et l'affectation de l'unité des résultats numériques (volumes, aires, statistiques...).

Méthodes

Une appropriation mathématique, pour un élève, ne saurait se limiter à la connaissance formelle de définitions, de résultats, de techniques et de démonstrations. Il est indispensable que les connaissances aient pris du sens pour lui, à partir de questions qu'il s'est posées et qu'il sache les mobiliser pour résoudre des problèmes. Pour atteindre ces objectifs, les séquences courtes (informations données par le professeur, exercices d'application directe) doivent se combiner avec des séquences plus longues de réflexion et de recherche. Celles-ci peuvent être centrées sur l'étude de situations diverses : situations interdisciplinaires, mettant en jeu des outils mathématiques variés.

En ce qui concerne les statistiques : les professeurs utilisent les revues technico-économiques, les ouvrages, les quotidiens, qui publient quantité de diagrammes, tableaux et courbes statistiques.

On insiste sur les problèmes de lecture et de réalisations graphiques, sur les différents modes de représentations, sur le choix des unités, sur le choix des amplitudes de classes et sur les conséquences de ces choix sur l'interprétation des données.

Module MC.3 : Éducation physique et sportive, santé et sécurité

Présentation du module

1. Objectif

Ce module permet de développer non seulement des aptitudes motrices, mais aussi des aptitudes de coopération et de communication nécessaires à l'insertion professionnelle et sociale de l'élève. Ainsi, il s'agit d'une part de faire évoluer les pratiques physiques des élèves dans une optique de santé et de sécurité et d'autre part de faire exprimer les diverses représentations sociales qu'ont les élèves à propos du sport.

Les éléments de biologie intégrés au programme permettront à l'élève de comprendre globalement le fonctionnement de son corps et de mettre en œuvre des principes de sécurité et d'hygiène nécessaires au maintien d'une bonne santé.

Ces objectifs seront atteints par la mise en œuvre d'activités physiques et sportives pertinentes en corrélation avec l'option, le public, les contingences matérielles et l'environnement immédiat.

2. Lecture et mise en œuvre du programme du module

La conception de ce module implique qu'il soit mis en œuvre sur une durée de deux années en formation initiale ou par la voie de l'apprentissage et sur un volume horaire de 150 heures. À travers cet horaire global consacré essentiellement aux pratiques sportives, seront abordées successivement les notions de biologie (30 heures environ) et de sécurité (15 heures environ).

Il va de soi que tous les objectifs et sous-objectifs identifiés dans ce référentiel doivent être abordés. Cependant l'organisation de la formation est laissée à l'initiative de l'équipe pédagogique et la priorité de certains objectifs devra être clairement énoncée dans la progression élaborée par les enseignants.

Les différentes parties du programme seront poursuivies à travers l'élaboration d'un projet d'éducation physique et sportive qui porte sur les activités choisies pour atteindre de manière équilibrée les objectifs de l'éducation physique (arrêté du 24 mars 1993 ; JO du 27 mars 1993 : pages 4921 et 4922).

<i>Disciplines</i>	<i>Horaires</i>
EPS	105 h
Santé-sécurité	45 h
Total	150 h

Ces choix s'opèrent en se référant au classement des activités physiques et sportives en cinq domaines d'action :

- les actions se situant dans un environnement physique stable telles que l'athlétisme, la natation, la gymnastique sportive...
- les actions s'effectuant dans un environnement physique instable, telles que les activités de pleine nature
- les actions à visées esthétiques et expressives telles que la natation synchronisée, le patinage, les activités de gymnastique sportive...
- les activités d'opposition interindividuelles, telles que les activités de combat, les jeux de raquettes...
- les actions de coopération et d'opposition telles que les sports collectifs et certains jeux traditionnels.

Cette présentation a pour ambition de souligner que le choix des activités physiques et sportives enseignées s'effectue à partir de leurs effets attendus sur le développement des conduites motrices.

3. Organisation du module

Le programme est organisé en trois objectifs en interaction constante ; dans chaque activité enseignée, ces trois objectifs sont indissociables, l'enseignant gardant toute liberté pour favoriser l'une ou l'autre entrée, en fonction de son projet.

Apprendre son corps en activité

Développer son potentiel moteur et la connaissance des activités physiques et sportives

Découvrir et établir des relations interindividuelles pour participer à des actions collectives

OBJECTIF GÉNÉRAL : Pratiquer des activités physiques et sportives dans une optique de santé, de sécurité et d'insertion professionnelle et sociale.

Objectif 1 – Apprendre son corps en activité

La poursuite de cet objectif, incluant des notions de biologie, fera apparaître la nécessité de découvrir de nouvelles sensations, comme celle du "plaisir à bouger", de bien-être, le besoin de découvrir des possibilités nouvelles de son corps et de rencontrer différemment les autres.

La finalité d'un tel enseignement n'est pas d'expliquer de manière mécaniste le fonctionnement de l'homme, mais d'aboutir, comme le prescrit l'objectif principal, à une gestion éclairée et responsable, non seulement de sa vie physique, mais plus généralement de sa santé.

COMPÉTENCES ATTENDUES

CONNAISSANCES ASSOCIÉES

COMMENTAIRES-ILLUSTRATIONS PÉDAGOGIQUES

Gérer ses déplacements au cours d'activités mobilisant les filières énergétiques

- identifier les caractéristiques de son corps en mouvement
- identifier les difficultés rencontrées, les facteurs de réussite au niveau moteur et physiologique au cours de l'activité ; les verbaliser
- adapter sa motricité

Gérer un effort prolongé

- se préparer à l'effort physique
- fournir le "juste" effort en intensité et en durée
- récupérer des efforts fournis

Agir en sécurité

- identifier et exprimer les différentes sensations propres à son corps

- la fonction respiratoire : organisation schématique de l'appareil respiratoire, principes du transport sanguin, des gaz respiratoires
- la fonction circulatoire : organisation schématique de l'appareil circulatoire, fonction respiratoire du sang
- la surface d'échanges entre le sang et l'air

- principes et règles de l'échauffement

- approvisionnement énergétique et alimentation :
 - manifestations de l'énergie
 - sources énergétiques dans les aliments : les sucres rapides, les sucres lents

- les perceptions proprioceptives et kinesthésiques (postures, équilibres, contractions musculaires, relâchement, entonomie, etc.)
- les perceptions liées au rapport espace-temps : rotations, balancés, accélération, espaces proche et lointain, avant/arrière...

À partir d'activités pratiques telles que VTT, ski, kayak (domaine instable), natation, athlétisme (domaine stable) permettre à l'élève de vérifier la fréquence cardiaque et le rythme respiratoire en situation d'efforts, de les comparer à une situation de repos et de les mettre en relation.

Il s'agit ici de sensibiliser les élèves à la période d'échauffement, à s'économiser, à récupérer à la fatigue.

Montrer des échantillons d'aliments contenant des glucides (glucose, fructose, glycogène).
Détection des glucides dans quelques aliments.

Il sera utile de sensibiliser les élèves aux causes d'altérations de ces différentes perceptions.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- identifier les risques et adapter son action motrice en fonction de ses possibilités

- développer les points faibles identifiés auparavant

CONNAISSANCES ASSOCIÉES

- les lois anatomiques, physiologiques, de mécanique des mouvements de coopération, d'économie d'effort
- les effets bénéfiques
- les effets nocifs
 - les accidents musculaires, ligamentaires, osseux
 - le surentraînement
- les précautions à prendre :
 - respect des rythmes alternés (sommeil/veille)
 - hygiène alimentaire
 - régulation de la thermie
 - les excès : tabac, alcool, drogue...

- préparation physique
 - musculation
 - souplesse
 - endurance
 - adresse
 - équilibre et appuis

COMMENTAIRES-ILLUSTRATIONS PÉDAGOGIQUES

Il sera utile de se reporter aux documents publiés par l'INRAP (*Le corps en situation professionnelle*, *Le corps oublié* [en cassette], EPS et sécurité).

Définition des termes suivants :

- courbature, contracture
- élongation, claquage
- entorse, luxation
- fêlure, fracture

À partir de situations vécues, construire des exemples de repas adaptés aux activités.

Lors d'activités physiques, il conviendra d'aider chaque élève à évaluer ses manques et de lui proposer des remédiations correspondantes.

Objectif 2 – Développer son potentiel moteur par la pratique et la connaissance des activités physiques et sportives (APS)

Réaliser une performance dans les activités pratiquées (performance : niveau de jeu, niveau atteint, niveau de pratique)

- s'informer pour agir : prendre les informations dans le milieu pour construire un projet d'action
- gérer le couple vitesse/précision
- mobiliser l'énergie de façon optimale
- créer des déséquilibres
- enchaîner des actions continues
- créer des réponses nouvelles

- principes et règles d'action
 - logique interne de l'activité
 - techniques
 - règlements (codes et matériels)
 - consignes de sécurité

Afin de permettre une meilleure performance, on veillera à adapter les situations de formation aux possibilités des élèves, tout en restant dans la logique de chaque activité.

Il conviendra alors de choisir des activités pertinentes dans les 5 domaines énoncés en accord avec les attentes et les besoins des élèves, en cohérence avec les conditions matérielles et le projet d'établissement.

Organiser la sécurité dans la pratique des APS

— par rapport à soi

- savoir gérer le couple risque/sécurité :
 - repérer les risques de la situation dans l'action
 - choisir le moment opportun et le rythme approprié pour agir
 - doser sa force et sa vitesse
 - utiliser les réchappes apprises, dans les situations imprévues

— par rapport au milieu

- gérer le couple risque/affectivité
- repérer les variables, les changements
- choisir les outils appropriés

- évaluation des risques

- les différentes techniques de réchappes et de chutes

- nature des incertitudes

- connaissance des parades

- choix du matériel

- tenue adaptée

- rangement et entretien des matériels

La notion de sécurité inhérente à chaque APS, devra faire l'objet de contenus spécifiques indissociables des pratiques.

Associer les élèves au choix du transport et à la mise en place du matériel pour toutes les APS enseignées.

Objectif 3 – Découvrir et établir des relations interindividuelles pour participer à des actions collectives

Cet objectif a l'ambition de prendre en compte les difficultés qu'ont certains élèves à s'intégrer à un groupe en tant qu'acteur, à accepter les autres dans leurs différences, à s'investir dans une tâche commune. L'enseignant doit développer leurs aptitudes d'intégration à un groupe social et tenter de transformer les représentations sociales qu'ont les jeunes des sports "médiatisés".

Être acteur à part entière dans des actions engagées

- agir en fonction des autres et des règles de l'activité
 - reconnaître et accepter les autres
 - accepter l'organisation interne du groupe
 - accepter la tâche
- apprécier et accepter son rôle
- assumer une tâche

- règlement des activités

- connaissance des consignes et des contraintes liées à la tâche

Il convient d'identifier à travers la pratique des activités proposées, les savoirs liés à la coopération et à la communication, et, de ce fait, de proposer des situations et des outils de formation adéquats.

Coopérer

- communiquer
 - verbalement dans l'action
 - verbalement hors de l'action : proposer une stratégie
 - non verbalement
- aider, s'entraider

- émission du message : les codes, les décodages
- les outils de communication : grilles, schémas, graphiques...
- les sens des gestes, les codes
- les différentes parades dans les activités pratiquées
- les appuis et les soutiens

Les situations actives d'appropriation sont à privilégier : responsabiliser les élèves à l'arbitrage, au management, à l'évaluation, aux parades.

Module MC.4 : Monde actuel

<i>Disciplines</i>	<i>Horaires (dont horaire de TP)</i>
Histoire-Géographie	50 h (10 h)
Éducation socioculturelle	25 h (10 h)
Sciences économiques et sociales	25 h (10 h)
Total	100 h

Présentation du module

Le module MC4 a pour objectif une initiation à la compréhension du monde d'aujourd'hui et une préparation à la vie civique, sociale, culturelle et économique afin de s'y insérer.

Chaque discipline apporte un éclairage spécifique et contribue avec les deux autres à une initiation de l'approche globale d'une réalité. Les connaissances disciplinaires sont toujours resituées dans le cadre de l'objectif général ; elles s'appuient sur des études de cas, des analyses de faits d'actualité et sur une documentation concrète, régulièrement renouvelée.

Les trois disciplines, histoire-géographie, éducation socioculturelle et sciences économiques et sociales visent respectivement l'atteinte des objectifs 1, 2 et 3. Cependant certains contenus peuvent être abordés conjointement et de façon complémentaire par deux disciplines voire trois.

Par exemple : l'association loi 1901 en éducation socioculturelle et les associations de consommation en sciences économiques et sociales ou bien les codes principaux du langage, de l'image en éducation socioculturelle et leur utilisation dans les supports publicitaires en sciences économiques et sociales ou bien certains problèmes de société. Parmi eux, on pourra évoquer la montée de l'intolérance, les violences, le tabagisme, l'alcoolisme, les drogues, les maladies sexuellement transmissibles, les menaces sur l'environnement. L'un ou l'autre de ces thèmes sera choisi à l'initiative des enseignants du module et en fonction de la connaissance du groupe. Des heures de travaux en groupe restreint sont prévues pour ces thèmes.

L'étalement de ce module sur deux ans permet d'y consacrer deux heures par semaine, mais des regroupements horaires partiels (une journée ou une demi-journée) peuvent être envisagés.

OBJECTIF GÉNÉRAL : À partir de différentes approches de l'environnement social, prendre conscience des droits, des devoirs et responsabilités du citoyen.

Objectif 1 – Acquérir des repères géographiques, historiques et civiques permettant de comprendre la France d'aujourd'hui

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<p><i>Organisation de l'espace français</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - atouts et contraintes du milieu - répartition des hommes dans l'espace national <ul style="list-style-type: none"> · espace rural · espace industriel · espace et activités tertiaires - découpages administratifs de la France 	<ul style="list-style-type: none"> - localiser des faits géographiques - analyser quelques situations géographiques - préciser le rôle des élus et le fonctionnement des collectivités locales 	<p>On tiendra compte des acquis des élèves issus ou non des classes de troisième. Le support pédagogique privilégié sera la carte lue, observée, parfois réalisée.</p> <p>On ne cherchera pas à réaliser une nomenclature pseudo exhaustive mais on réfléchira sur la nouvelle organisation de l'espace national qui s'accompagne d'une redistribution des hommes.</p> <p>Il faudra s'en tenir à l'essentiel : l'exercice au plan local de la démocratie. On évitera toute description trop précise des procédures administratives. Les documents de la vie quotidienne : feuille d'impôts locaux, vignette automobile, facture d'eau seront utilisés largement.</p>
<p><i>La France et son environnement international</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la France dans l'Union Européenne - la France dans le monde : <ul style="list-style-type: none"> · la francophonie · l'aide aux pays en voie de développement · la présence française 	<ul style="list-style-type: none"> - relativiser une réalité géographique en observant des données à des échelles différentes 	<p>On distinguera l'Union Européenne de l'Europe occidentale, on évoquera le problème de l'Est européen.</p> <p>Ne pas abonder dans l'étude des institutions de l'Union Européenne mais montrer comment la vie des Français est conditionnée par les règlements européens.</p> <p>On insistera sur le rayonnement international de la France qui se singularise par rapport à d'autres puissances moyennes. La réflexion sera amorcée par l'observation d'une carte localisant les pays francophones : rappel des dominations passées, influence culturelle.</p> <p>L'aide aux pays en voie de développement et la présence militaire dans le monde permettront d'illustrer le poids de la France dans la vie internationale.</p>

La France, une démocratie libérale

- repérages chronologiques	- se repérer dans le temps	On construira avec la classe une frise chronologique de la chute de l'Ancien Régime à 1945 (ne pas y consacrer plus de deux heures) ; elle sera poursuivie tout au long de la formation.
- la France depuis 1945	- décrire une évolution historique récente - analyser une évolution historique (notion de cause et de conséquence)	On insistera sur le bilan de la Deuxième Guerre mondiale et sur l'indispensable reconstruction économique et morale qui échoit au régime issu de la résistance. On rappellera la mise en place de la Quatrième République qui marque le retour à la démocratie libérale.
- la Cinquième République, ses institutions	- identifier le fonctionnement des institutions et le rôle des élus nationaux	On insistera sur l'État de droit, la séparation des pouvoirs, la référence aux droits de l'homme, le pluralisme politique. On pourra utiliser le matériel de vote : bulletins, professions de foi.
- les mutations de la société · évolution de l'emploi · l'État providence et les organismes de protection	- identifier les principaux organismes de la protection sociale	On insistera sur le caractère récent, évolutif de cette protection. On mettra en parallèle le système de protection sociale avec ceux d'autres pays à travers l'I.D.H. (indice de développement humain).

Objectif 2 – Élaborer une réflexion sur la diffusion de l'information sociale et culturelle

Le professeur d'éducation socioculturelle sensibilise les élèves aux moyens utilisés dans la diffusion de l'information, tant au plan local que général. Il les initie à une lecture active et critique de l'information écrite et audiovisuelle.

À travers ces objectifs, il s'agit de faire prendre conscience aux élèves, de la nécessité de s'informer, tout en s'efforçant d'acquérir une distance critique face aux traitements de l'information et aux images.

Enfin, à partir de quelques exemples choisis dans les programmes de télévision, l'enseignant sensibilise à la compréhension du rôle de ce média dans la diffusion d'une culture de masse. En effet, la télévision est aujourd'hui le premier moyen d'accès, parfois le seul, des jeunes à l'information et à la culture ; il importe donc, pour favoriser les prises de conscience nécessaires à la formation d'un citoyen averti et actif, et à l'exercice de l'autonomie, de privilégier l'étude de ce média. Aussi favorisera-t-on à terme, chez les jeunes, le dépassement de leurs propres habitudes et pratiques.

La diffusion de l'information dans l'environnement local

<ul style="list-style-type: none"> - dans l'établissement <ul style="list-style-type: none"> · les supports de la communication interne dans le cadre de la vie scolaire, associative et du CDI 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer, observer, identifier les signes visuels de la communication - porter un regard critique - définir une association loi 1901 	<p>Sensibiliser les élèves, stagiaires et apprentis à tous les signes visuels des activités sociales et culturelles de l'ensemble de l'établissement.</p> <p>Faire observer la diversité des supports : affiches, panneaux, bulletins d'information.</p> <p>On utilisera des méthodes actives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'une grille d'observation - recherche de l'information, individuellement ou par petits groupes - mise en commun <p>La découverte de la vie associative sera l'occasion d'étudier les associations loi 1901, à travers l'association des élèves : création, statuts, fonctionnement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - en dehors de l'établissement <ul style="list-style-type: none"> · les supports de l'information locale, journaux, radios, télévision régionale, affiches, bulletins, brochures, dépliants, panneaux 	<ul style="list-style-type: none"> - prendre conscience de la diversité des supports de communication et de leur adéquation à un public en fonction d'un message 	<p>À travers quelques exemples, faire comprendre la diversité des supports et leur spécificité, en fonction de la nature des informations, du public visé, des moyens mis en œuvre. Ce sera l'occasion d'aborder, notamment à travers un journal local, le traitement de l'information et de sensibiliser les élèves aux manifestations liées à leur environnement culturel : patrimoine, théâtre, musées, galeries, bibliothèques, centres culturels...</p> <p>On essaiera de montrer le rôle de l'image : à cette occasion, on pourra collaborer avec le professeur de sciences économiques et sociales pour analyser le message publicitaire (objectif 3).</p>

La communication à travers la presse et la télévision

- sources, traitement et diffusion de l'information

- reconnaître la diversité du traitement de l'information à travers la presse écrite et audiovisuelle
 - relativiser les informations véhiculées par les médias
 - analyser de façon critique le traitement et la diffusion de l'information : choix, mise en page, rôle des images

En utilisant les sources d'information nationale et internationale, on fera prendre conscience du cheminement de l'information entre l'événement et le lecteur ou le spectateur.

On montrera qu'il y a plusieurs façons de traduire une même réalité. L'analyse ne peut être exhaustive, on se limitera à quelques exemples pris dans l'actualité récente. On s'appuiera sur la presse quotidienne nationale, et sur des émissions de télévision : journaux télévisés, magazines d'actualité.

- télévision et culture

- prendre conscience des différentes formes de culture véhiculées par la télévision

À travers quelques émissions (jeux, feuilletons, variétés...) on essaiera de montrer :

- l'exploitation de la sensibilité individuelle et collective et les phénomènes d'identification
- l'uniformité de certains produits proposés mais aussi la variété et la richesse des programmes qui permettent d'effectuer un choix lucide.

On abordera aussi succinctement

- l'aspect économique (audimat, publicité...)
- l'organisation générale de la télévision en France (service public, secteur privé, CSA).

Compte tenu du temps imparti, on se limitera à quelques exemples en se gardant de trop généraliser, et on évitera une approche par trop manichéenne de la culture proposée par la télévision.

Objectif 3 – Situer dans leur environnement les actes de la vie du consommateur et de la vie familiale et effectuer les démarches courantes

Cet objectif vise à préparer l'élève à une bonne insertion dans la société.

Afin de faciliter l'enseignement et de le rendre plus efficace, il paraît important de tenir compte des motivations ou du vécu des jeunes pour aborder les différents thèmes.

Dans une société devenant de plus en plus complexe, il est nécessaire de les aider à analyser de façon la plus objective possible, la réalité économique, à s'approprier un vocabulaire spécifique et à développer leur sens critique et leur autonomie.

Chaque fois que cela sera possible on s'appuiera sur des documents réels et on soulignera les aspects pratiques en veillant à l'acquisition de compétences transversales.

L'acte de communication

– l'achat des biens et services :	- situer les actes de la vie du consommateur et effectuer des démarches courantes	
• l'étiquetage des produits	- interpréter des étiquettes	On étudiera notamment l'étiquetage de produits alimentaires, de textiles, de biens d'équipement, de médicaments, de produits dangereux. À cette occasion on abordera les labels et les appellations de même que l'affichage des prix.
• la publicité	- analyser un message publicitaire	On présentera différentes formes de publicité et supports publicitaires dans le souci d'éveiller l'esprit critique de la classe. La réglementation de la publicité sera évoquée à cette occasion. L'étude du message publicitaire pourra être menée en collaboration avec le professeur d'éducation socioculturelle.
• la réglementation des ventes	- faire appliquer ses droits d'acquéreur	On abordera les différentes formes de vente : par correspondance, à domicile, par téléphone... ainsi que quelques pratiques (ventes à crédit, ventes promotionnelles, soldes...). L'étude d'un contrat de vente permettra d'illustrer ce chapitre.

COMPÉTENCES ATTENDUES

COMPÉTENCES ATTENDUES

COMPÉTENCES ATTENDUES

<ul style="list-style-type: none"> • les techniques de vente 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer les méthodes influençant le consommateur 	<p>On développera notamment les pratiques des grandes surfaces.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • la facturation de biens et de services 	<ul style="list-style-type: none"> - interpréter et contrôler une facture donnée 	<p>On observera des factures relatives à des produits (biens d'équipement...) et des services (EDF, eau, téléphone, billets de transport...).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • les paiements 	<ul style="list-style-type: none"> - effectuer des règlements à partir de différents moyens de paiement 	<p>On pratiquera la rédaction de chèques, de mandats, de TIP, et on visualisera différents types de cartes en expliquant leur fonctionnement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • le service après-vente 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les conditions décrites dans la garantie 	<p>La comparaison de quelques bons de garantie suffira.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - l'information et la défense du consommateur 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les lieux d'information et les lieux de recours 	<p>On fera connaître notamment au plan local et au travers des médias, quelques exemples d'actions et d'adresses. Des tableaux synthétiques pourront faciliter l'approche.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - l'analyse de l'acte de consommation <ul style="list-style-type: none"> • les besoins • le ménage : unité de consommation • l'évolution de la consommation 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les types de besoins - définir le ménage - citer les évolutions les plus marquantes 	<p>L'observation de données statistiques est indispensable, elle pourra concerner différents domaines.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • le budget 	<ul style="list-style-type: none"> - schématiser un budget familial 	<p>À l'occasion de cette étude on abordera l'impôt et l'assurance avec les documents correspondants de même que l'épargne et le crédit. Par ailleurs le constat amiable pourra être traité dans le contexte de l'assurance.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - la place de l'acte de consommation dans l'économie, le circuit économique 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer les principaux agents du circuit dans un schéma établi 	<p>On relèvera notamment les relations entre les ménages et les autres agents du circuit (aussi appelés secteurs institutionnels).</p>

Les actes de la vie individuelle et familiale

- les actes de la vie civile
- les régimes matrimoniaux
- l'évolution de la famille
 - composition des familles
 - modes de vie des familles

- situer les actes de la vie individuelle et familiale et effectuer les démarches courantes
- citer les démarches à accomplir
- citer les régimes matrimoniaux

En plus des actes de base (mariage, naissance, décès), on observera les documents qui en sont issus (fiche d'état-civil, passeport, carte d'identité)... et on fera remplir les demandes préliminaires.

On tentera à l'aide de schémas ou d'exemples, d'expliquer les différentes situations et de souligner les conséquences en résultant.

Cette partie du programme ne sera pas obligatoirement évaluée. Des statistiques serviront de supports à l'étude des changements enregistrés en France.

On soulignera les nouveaux partages des tâches et des responsabilités en essayant d'en analyser les causes. On pourra aborder à cette occasion la progression de l'union libre, du divorce, des familles recomposées, par rapport au mariage traditionnel.

Répartition horaire indicative

Objectif 1 Organisation de l'espace français La France et son environnement international La France, une démarche libérale	18 heures 10 heures 22 heures (50 h d'histoire-géographie)
Objectif 2 La diffusion de l'information dans l'environnement local La communication à travers la presse et la télévision	10 heures 15 heures (25 h d'éducation socioculturelle)
Objectif 3 L'acte de communication Les actes de la vie individuelle et familiale	18 heures 7 heures (25 h de sciences économiques et sociales)

LE SOUTIEN EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES

Le français et les mathématiques se partagent le potentiel horaire de 100 heures.

En termes de contenus aussi bien qu'en termes de modalités d'enseignement, le soutien, tout particulièrement, doit être envisagé en fonction des besoins et des potentialités de chaque élève. Ceci implique trois impératifs.

Le premier réside dans la constitution de groupes d'élèves, variables dans leurs effectifs et répondant à des critères avant tout pédagogiques. Pour concilier ce principe et les contraintes des emplois du temps la démarche suivante est proposée. Pendant une période correspondant à une ou plusieurs séances d'enseignement, le professeur de français constitue un groupe homogène, selon ses propres critères. Dans le même temps, le professeur de mathématiques intervient auprès du reste de la classe, groupe nécessairement hétérogène, mais peu différent de la configuration habituelle de la classe et avec lequel on peut prolonger les activités ordinaires. Pendant la période suivante, c'est au tour du professeur de mathématiques de prendre l'initiative. Pour imparfaite que soit cette solution, elle permet cependant de véritables moments d'enseignement individualisé.

Le deuxième impératif est la conséquence du premier. Le professeur de français se doit d'élaborer un "programme de soutien", construit pour partie sur des objectifs de remédiation, pour partie sur des objectifs d'approfondissement. En effet si un groupe peut être constitué en fonction de lacunes caractérisées, il peut l'être tout autant pour cultiver les points forts d'un certain nombre d'élèves. Ces types de soutien ne sont évidemment pas exclusifs de celui qui répond à des nécessités conjoncturelles, en relation immédiate avec le déroulement de la formation.

Enfin, aucune démarche de soutien ne peut être mise en œuvre sans une évaluation minutieuse des compétences. Évaluation initiale, permettant de situer les élèves en fonction des pré-acquis de la formation, évaluation formative continue permettant de déceler régulièrement les retards et les progrès de chacun.

Le respect de ces trois principes peut donner au soutien ses réelles dimensions : pouvoir, si besoin est, revenir en deçà des objectifs et des exigences de la formation et aller au-delà chaque fois que cela est possible.

**Modules facultatifs
de langue vivante**

Module de langues vivantes

Discipline

Langues vivantes

Horaire

100 h

Présentation du module

Ce module permet aux élèves volontaires de consolider et d'approfondir leurs connaissances en langues vivantes. Il comporte un objectif général décliné en cinq objectifs.

On entend par objectifs la formulation des capacités qu'on cherche à faire acquérir à l'élève, ce qu'ils doivent être capables de faire grâce à l'usage de la langue étrangère dans des situations de la vie courante. Les situations décrites ont été choisies en fonction de l'expérience, des intérêts et des besoins personnels et professionnels des élèves. Le choix a été effectué par des enseignants, de manière assez empirique mais il s'inspire largement de travaux récents sur la pédagogie des langues ainsi que des programmes qui ont cours dans l'Enseignement agricole et à l'Éducation nationale.

Les contenus comportent des fonctions (ce que le langage permet de faire), des notions (ce qu'il permet d'exprimer) et des thèmes. Pour l'étude de ces contenus, on pourra se reporter aux documents suivants :

- Brochure numéro 001 F 4619/89 (CNDP, annexe V de l'arrêté du 13.11.1980, disciplines d'enseignement général aux CAP)
- B.O. numéro spécial 24 mai 1990, référentiels des domaines généraux des CAP.

Ce module ne comporte pas de progression pédagogique ; il ne doit donc pas être lu et utilisé de manière linéaire. Il servira de guide dans la préparation des cours, mais il appartiendra au professeur de choisir les situations de communication qui permettront d'atteindre les objectifs et de sélectionner des fonctions, des notions, et contenus linguistiques correspondant à ces situations.

Il n'existe pas de correspondance contraignante, de liaison obligatoire ligne à ligne, entre les compétences attendues et les contenus : les mêmes fonctions, les mêmes notions, les mêmes éléments syntaxiques ou lexicaux peuvent apparaître dans des situations de communication différentes. Par ailleurs, il ne suffit pas qu'un objectif soit atteint une fois, qu'une fonction soit bien utilisée en une occasion. L'apprentissage passe par une pratique intensive de la langue étrangère et on s'attachera à consolider les acquis par des rebrassages et des réactivations.

- OBJECTIF GÉNÉRAL :**
- Communiquer dans une langue étrangère, oralement et par écrit, dans des situations de la vie courante
 - Développer par le contact avec l'étranger, la curiosité et l'esprit critique
 - Permettre une poursuite de la formation

Objectif 1 – Établir une relation avec quelqu'un

CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

COMPÉTENCES ATTENDUES

L'identité, l'âge, la profession, l'adresse

- attirer l'attention
- saluer... prendre congé
- interroger
- décrire
- répéter ou faire répéter
- préciser ou faire préciser
- exprimer des sentiments, des goûts, des préférences

- se présenter
- faire la connaissance d'un interlocuteur
- solliciter des informations sur une tierce personne

Objectif 2 – S'exprimer et faire s'exprimer

La famille, l'habitation, le village, la ville, la région, les habitudes et les activités quotidiennes

- décrire
- exprimer des sentiments, des goûts, des préférences
- porter un jugement

- s'exprimer et faire s'exprimer sur son cadre de vie, son environnement

La formation, les matières enseignées, l'internat, le foyer, les clubs, les camarades

- présenter, expliquer, s'informer, comparer, apprécier, évaluer

- s'exprimer et faire s'exprimer sur son cadre de vie, son environnement

Les vacances (préparation, déroulement), les études, la vie professionnelle, la vie familiale

- exprimer le futur, le temps, la durée, la chronologie
- exprimer des souhaits, des craintes, des espoirs
- exprimer la condition, la probabilité
- présenter, situer l'événement dans le passé
- rapporter, apprécier, juger des faits passés
- exprimer la satisfaction, la déception, le regret

- s'exprimer et faire s'exprimer sur ses projets
 - à court terme
 - à moyen terme
 - à long terme
- s'exprimer et faire s'exprimer sur un événement vécu du passé récent ou lointain

Objectif 3 – Communiquer dans des situations de la vie courante

Les magasins, les petits achats usuels, le logement (chez l'habitant, en auberge de jeunesse, à l'hôtel), le camping, les repas, les transports

- attirer l'attention
- saluer, remercier, prendre congé
- formuler une demande
- résoudre un problème de compréhension (reformuler, faire reformuler)
- exprimer l'ignorance, l'incertitude, l'hypothèse, l'étonnement
- exprimer l'ordre, l'interdiction
- conseiller
- exprimer une quantité, un prix, une heure, une distance, une direction

- demander et donner des informations :
 - demander et indiquer une direction
 - demander et donner l'heure
 - demander ou indiquer un prix
- comprendre des panneaux de signalisation (en ville, sur la route...)
- lire un plan, une carte
- maîtriser des éléments pratiques de la vie quotidienne à l'étranger
- procéder à des achats, se loger, se nourrir, se déplacer, téléphoner
- tirer des informations essentielles des médias (presse, télévision...)

Repas, sorties, cinéma, discothèque, préparation d'une fête, d'une soirée, organisation d'une visite technique, d'une visite culturelle

- accepter, refuser poliment
- exprimer la possibilité, l'impossibilité
- exprimer ou solliciter un souhait, une suggestion, une proposition, une préférence
- demander à quelqu'un de faire quelque chose

Objectif 4 – Communiquer dans des situations professionnelles

L'entreprise ou l'exploitation agricole (caractéristiques essentielles), les productions, les techniques agricoles, les marchés, les habitudes de consommation, la place de l'agriculture dans le pays, comment les agriculteurs sont perçus par leurs compatriotes, protection de l'environnement et gestion de l'espace rural

- décrire
 - interroger
 - comparer
 - rendre compte, relater
 - expliquer succinctement un fonctionnement
- présenter en termes simples les caractéristiques essentielles d'une entreprise ou d'une exploitation agricole française (exploitation familiale, celle de l'établissement scolaire, du maître de stage...)
 - se faire présenter ou présenter en termes simples une entreprise étrangère (à l'occasion de voyages, séjours, stage à l'étranger)
 - s'informer de réalités professionnelles étrangères (techniques, savoir-faire...)

Objectif 5 – S'informer sur la vie à l'étranger, sur la civilisation étrangère

Cet objectif est transversal et se retrouve à des degrés divers dans les objectifs précédents. Il ne peut donner lieu à un programme exhaustif et détaillé.

Éléments essentiels du cadre géographique, de l'histoire, de l'organisation politique et économique du pays, aspects caractéristiques de la vie quotidienne et de l'actualité (politique, économique, sociale, scientifique, culturelle), éléments essentiels de la culture et de la civilisation du pays

- interroger, décrire, comparer, exprimer des idées, des sentiments...
- s'informer sur la vie à l'étranger, sur la civilisation étrangère

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

1. Le public

Il est composé d'élèves volontaires. Cependant il est indispensable de connaître les conditions dans lesquelles ces élèves ont étudié les langues avant d'entrer dans la filière CAPA. La plupart des élèves, stagiaires ou apprentis sont issus des classes de 4^e et 3^e préparatoires ou 4^e et 3^e technologiques. Le plus souvent ils éprouvent de sérieuses difficultés en enseignement général et n'ont vraisemblablement pas atteint le niveau de fin de classe de 3^e des collèges. Il est donc nécessaire que l'enseignant procède à une évaluation des acquis afin de tenter une remise à niveau pour les uns, de permettre une poursuite d'études pour les autres. Différents entre eux aussi par l'âge, le vécu personnel (familial et social) les élèves le sont également par les prises de position vis-à-vis d'une langue étrangère, allant du refus hostile à une adhésion émouvante parfois.

2. Adaptation des attitudes pédagogiques et des activités proposées

L'expérience a montré que le stage professionnel à l'étranger constitue un moyen privilégié pour créer chez l'élève le besoin de communiquer et peut lui permettre de retrouver le désir et le plaisir d'apprendre. On n'oubliera pas en effet que l'enseignant enseigne mais que c'est l'élève qui éprouve ou n'éprouve pas le désir d'apprendre, décide de le faire et y parvient en partie grâce à l'aide de son professeur, en partie grâce à sa motivation et son implication personnelle.

On aura donc recours à :

- l'aide au travail personnel

La situation d'échec dans laquelle se trouvent de nombreux élèves s'explique en partie par une maîtrise insuffisante des techniques de documentation et des difficultés persistantes à organiser leur travail personnel. Trop souvent encore ces aptitudes sont considérées à tort comme acquises. On n'hésitera donc pas à entraîner dès le début de la formation et dans le cadre d'une action interdisciplinaire concertée, à la tenue d'un classeur, du cahier de textes personnel, au travail personnel sur document (au CDI par exemple) et à la consultation du cahier de textes de la classe.

- une pédagogie différenciée

Pour ne pas nuire à l'unité du groupe, on aura intérêt à viser pour tous et au même moment la poursuite des mêmes objectifs et à organiser les activités autour des mêmes thèmes. Néanmoins si les élèves progressent ce sera à coup sûr par des voies différentes ; il n'est donc pas indispensable qu'ils fassent tous la même chose au même moment et au même rythme ni qu'ils aboutissent tous à la même production.

On diversifiera :

- les formes d'expression : orale et écrite mais aussi l'expression par le geste et la manipulation (on aura recours par exemple au découpage, montage et collage pour la réalisation d'affiches, de plaquettes publicitaires...)
- les stratégies d'apprentissage (inductif/déductif, visuel/auditif...)
- les outils : rétroprojecteur, magnétophone, vidéo, informatique

- *une pédagogie du succès*

En tendant vers une individualisation des rythmes d'apprentissage, on s'efforcera de valoriser toute réussite, même partielle. Il conviendra d'abord de mettre l'élève en confiance, de lui donner ou de lui redonner le goût d'étudier une langue étrangère. On ne soulignera pas les lacunes mais on fera découvrir à l'élève qu'il n'est pas totalement démuné dans un certain nombre de situations concrètes de communication et qu'il est capable d'améliorer ses performances (repérage de mots transparents, entraînement à l'anticipation, à l'inférence...)

- *une pédagogie du contrat et du projet*

On cherchera à impliquer les élèves dans le choix, la définition, la réalisation et l'exploitation de projets (voyages d'études ou rencontre avec un intervenant anglophone par exemple).

3. Situation de communication

La mise en œuvre du référentiel conduira l'enseignant à sélectionner des situations inspirées de la vie quotidienne.

On entraînera aux quatre aptitudes en proposant des activités faisant appel à une gradation dans le niveau de difficulté.

La prise en compte de la dimension technique et professionnelle se fera à l'occasion de conversations, de l'étude de documents présentant les réalités techniques, économiques, sociales ou culturelles liées à la spécialité professionnelle.

On s'efforcera de choisir des thèmes en fonction des goûts et des besoins des élèves et en collaboration avec les enseignants des modules techniques.

De manière générale, on entraînera les élèves à rechercher des informations à usage professionnel et à parler de leur activité professionnelle présente ou future.

L'étude de la "langue de spécialité" sera abordée avec prudence et discernement.

Ainsi l'étude du "lexique de spécialité" sous forme de listes et de mots est à éviter.

De même, on évitera en grammaire, dans toute la mesure du possible, la formulation de règles théoriques qui gênent souvent le réflexe et ne conduisent pas à l'acquisition des automatismes essentiels.

Modules professionnels

MP.1 : Entreprise et vie professionnelle

<i>Discipline</i>	<i>Horaire- élève</i>	<i>dont cours</i>	<i>dont TP</i>
Sciences et techniques économiques	50 h	37 h	13 h

Présentation du module

La mise en œuvre des contenus de ce module doit être centrée sur l'activité et la place de l'ouvrier qualifié dans l'entreprise. Il s'agit surtout de proposer au futur salarié des références concrètes et facilement mobilisables qui favoriseront son insertion dans le milieu professionnel et lui permettront de s'adapter aux évolutions de ce dernier.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Se situer en tant qu'ouvrier qualifié dans une entreprise hippique.

Objectif 1 – Identifier les entreprises hippiques

Le référentiel professionnel énumère les organisations au sein desquelles le titulaire du CAPA peut être employé (haras, centres équestres, d'entraînement, exploitations d'élevage) ; c'est dans ce sens que doit être entendue la notion d'entreprise hippique.

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none">– les secteurs d'activités (primaire, secondaire et tertiaire)	<ul style="list-style-type: none">- situer les activités hippiques dans l'activité économique	<p>Les activités hippiques se situent dans le secteur primaire pour les élevages, le secteur tertiaire pour les centres équestres par exemple.</p>
<ul style="list-style-type: none">– les entreprises hippiques– les statuts juridiques (privé-public ; entreprise individuelle-sociétaire ; associations...)	<ul style="list-style-type: none">- identifier la diversité des entreprises hippiques- distinguer ces différentes entreprises	<p>On montrera la diversité des lieux d'exercice du métier en développant plus particulièrement quelques structures en fonction du contexte de la formation.</p> <p>Les aspects juridiques ne seront pas approfondis.</p>
<ul style="list-style-type: none">– les facteurs de production :<ul style="list-style-type: none">- le capital foncier- le capital d'exploitation- le travail	<ul style="list-style-type: none">- situer et décrire les principaux facteurs de production mis en œuvre	<p>Les principales notions (capital, capital circulant, capital fixe, stocks, travail) seront abordées à partir d'exemples concrets. Il ne s'agit pas de définir abstraitement des notions mais de proposer des références pour mieux comprendre comment «fonctionne» une entreprise.</p>
<ul style="list-style-type: none">– la production (bien, service)– l'organisation de la production	<ul style="list-style-type: none">- identifier les partenaires avec lesquels l'entreprise est en relation et les situer par rapport à l'entreprise- identifier les sources d'information professionnelle	<p>A partir de 2 exemples différents, on apportera aux élèves les éléments qui leur permettront de mieux situer leur activité dans l'ensemble de l'entreprise.</p>

Objectif 2 – Situer l'entreprise hippique dans son environnement et au sein de la filière

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> – l'environnement socioéconomique – les fournisseurs, les clients 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les partenaires avec lesquels l'entreprise est en relation et les situer par rapport à l'entreprise - identifier les sources d'information professionnelle 	<p>Un schéma faisant apparaître l'amont et l'aval de l'entreprise sera construit.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – l'environnement réglementaire 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les principales sources de la réglementation de l'activité hippique - citer des mesures réglementaires 	<p>On montrera à l'aide d'exemples que la réglementation peut avoir différentes origines : européenne, nationale...</p> <p>L'enseignement s'appuiera sur des exemples concrets. Il s'agit, dans un contexte professionnel donné, d'identifier les mesures réglementaires liées à l'activité hippique qui interviendront dans le travail de l'ouvrier qualifié.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – la filière : <ul style="list-style-type: none"> - les différents acteurs - les différentes étapes 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les différentes composantes de la filière cheval 	<p>L'enseignement sera le plus concret possible et s'appuiera sur des exemples afin d'identifier précisément les principaux acteurs et les principales étapes. Le rôle des acteurs institutionnels sera identifié précisément.</p>

Objectif 3 – Se situer, en tant qu’ouvrier qualifié, dans l’organisation du travail de l’entreprise hippique

Cet objectif sera traité en lien étroit avec le MP.3.

- les activités de l’entreprise et le travail
- les différents postes de travail

- décrire l’organisation du travail
- identifier la fonction et la qualification de la main-d’œuvre
- situer les différents postes de travail dans un organigramme simple

On partira de la place de l’ouvrier qualifié dans l’organisation générale de l’entreprise.

- les consignes de travail

- comprendre et appliquer une consigne
- rendre compte du travail effectué

Il s’agit ici de montrer l’importance de l’application des consignes dans l’organisation du travail.

- les documents d’enregistrement

- tenir des documents d’enregistrement et identifier leur intérêt

A partir des pratiques professionnelles, on montrera le rôle de la tenue de documents d’enregistrement dans l’activité.

Objectif 4 – Utiliser des éléments du droit du travail et de la protection sociale

- les conditions légales du travail : durée du travail, contrats de travail, convention collective, rémunération, représentation du personnel, inspection du travail, règlement des litiges, formation professionnelle, départ de l’entreprise

- citer les principales conditions légales du travail
- identifier le rôle des conventions collectives
- lire et contrôler une fiche de paye

L’enseignement sera le plus concret possible, des documents serviront de supports au cours (des intervenants extérieurs peuvent être sollicités).

- la recherche d’emploi

- effectuer une démarche de recherche d’emploi
- remplir des documents: petite annonce, CV, etc.

A traiter en relation avec les modules MC.1 et MC.4. Il s’agit d’initier les futurs salariés à présenter leurs compétences aux employeurs et de favoriser leur insertion professionnelle.

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> – les assurances sociales : <ul style="list-style-type: none"> - régimes général et agricole - cotisations et prestations sociales – les accidents du travail et les maladies professionnelles – l'hygiène et la sécurité dans l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - préciser le rôle de l'assurance sociale - identifier les bénéficiaires du régime agricole - citer les principales cotisations et prestations sociales des salariés - citer les conditions de reconnaissance d'un accident du travail et des maladies professionnelles - citer des règles d'hygiène et de sécurité (générales et spécifiques) 	<p>On utilisera des documents que le futur salarié est amené à utiliser.</p> <p>On montrera l'intérêt d'une assurance complémentaire.</p> <p>L'enseignement s'appuiera sur des cas concrets.</p>

Répartition horaire indicative

Objectifs	Horaire
1	14 h
2	14 h
3	8 h
4	14 h

Liste indicative de travaux pratiques à proposer

- étude de deux cas concrets d'entreprises hippiques
- étude de documents issus de la presse professionnelle
- étude et tenue de documents d'enregistrement
- étude de documents relatifs au droit et à l'organisation du travail, à la protection sociale, à la réglementation de l'activité hippique

Module MP.2 : Bases scientifiques des techniques professionnelles

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mobiliser des connaissances scientifiques et technologiques nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles.

<i>Disciplines</i>	<i>Horaires</i>
Sciences physiques	20 h
Biologie	20 h
Zootecnie(hippologie)	90 h
Total	130 h

Objectif 1 – Mobiliser des connaissances de chimie pour expliquer les pratiques professionnelles

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> – la matière : <ul style="list-style-type: none"> - la notation chimique : les éléments chimiques – atomes, molécules <ul style="list-style-type: none"> - exemples de molécules. ; formules. 	<ul style="list-style-type: none"> - associer les éléments chimiques rencontrés dans les pratiques professionnelles à leur symbole et réciproquement - écrire les formules du dihydrogène, du dioxygène, du diazote, de l'eau, du dioxyde de carbone, de l'ammoniac. - pour une molécule donnée, nommer et dénombrer les atomes qui la composent 	<p>On se limite à la vingtaine d'éléments les plus courants.</p> <p>On donne une représentation succincte de la structure de l'atome.</p> <p>On présente la molécule comme une association d'atomes liés.</p> <p>On utilise les modèles moléculaires comme support analogique.</p>

- les ions et les composés ioniques
 - exemples de composés ioniques à l'état solide et en solution aqueuse

- distinguer anions et cations
- écrire la formule des ions hydronium, potassium, calcium, magnésium, ammonium, nitrate, phosphate, chlorure

On définit les ions comme des atomes ou groupes d'atomes chargés positivement ou négativement. On présente les composés ioniques, à l'état solide, comme des assemblages compacts et ordonnés d'ions liés par des forces électriques. On insiste sur la dispersion des ions dans une solution aqueuse d'un composé ionique.

- notion de pH : mesure, échelle de pH

- apprécier ou mesurer le pH d'une solution
- situer le pH sur une échelle de pH
- citer les conséquences sur les pratiques professionnelles

On relie le pH à la présence d'ions H_3O^+ dans la solution. On apprécie le pH d'un support de culture et de diverses solutions courantes à l'aide d'un papier pH ou d'un pH-mètre.

Objectif 2 – Identifier les types de transformations d'énergie intervenant dans une chaîne énergétique

- les différentes formes d'énergie
 - exemples de transformations
 - unité légale d'énergie

- citer :
 - les différentes formes d'énergie
 - des exemples de transformations
 - l'unité légale d'énergie

A partir de cas concrets, on fait un inventaire de diverses formes d'énergie et on s'intéresse aux transformations. On classe les énergies en énergies mécanique, chimique, thermique, électrique, rayonnante et nucléaire. On cite divers transformateurs : moteurs, pile, batterie, résistance, poste à soudeuse, frottements, alternateur.

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
– notions de conservation, de rendement	- donner la définition du rendement	A partir d'un cas concret (moteur électrique, moteur thermique...), on fait le bilan de l'énergie consommée et des énergies restituées. Le rendement apparaît comme une mesure de l'efficacité de la transformation.
– la puissance ; unités	- donner la définition de la puissance - citer l'unité de puissance	La puissance est présentée comme un débit d'énergie par unité de temps. On procède à des lectures de puissance sur des plaques signalétiques de divers appareils ou moteurs. On présente les multiples du watt et on indique l'existence du cheval-vapeur.
– notions d'économie d'effort : le levier, la poulie	- citer une technique visant à réaliser une économie d'effort	
– transformation de l'énergie thermique en énergie mécanique : principe de fonctionnement du moteur (moteur à 2 temps, 4 temps et Diesel)	- expliquer à l'aide de schémas le principe de fonctionnement des moteurs thermiques	
– transformation de l'énergie électrique en énergie mécanique : le moteur électrique	- expliquer le principe de fonctionnement du moteur électrique	On se limite à des notions simples.

Objectif 3 – Respecter et justifier les consignes de sécurité lors de l'utilisation du matériel

– étude pratique des situations de rupture d'équilibre

- expliquer les conditions de basculement d'un corps

L'étude de cas concrets permet d'envisager les conditions de rupture d'équilibre. Les règles de sécurité dans ce domaine en découlent.

– sécurité dans le domaine des installations électriques

- phase, neutre et terre
- protection des appareils : fusibles, disjoncteurs
- protection des personnes : terre, disjoncteur différentiel

- reconnaître les fils de phase, neutre et terre
- justifier le choix de la section des fils
- justifier le choix des fusibles de protection
- expliquer le rôle de la prise de terre et du disjoncteur différentiel

On explique, avec précision, les dangers présentés par les installations électriques et les règles de sécurité qui en découlent.

(travail sur documents fournis par EDF)

Objectif 4 – Présenter les caractéristiques générales du monde vivant

– les grands groupes d'êtres vivants

- citer les différents groupes d'êtres vivants

Les principaux groupes d'êtres vivants seront présentés : virus, bactéries, champignons, plantes sans fleurs, plantes à fleurs, invertébrés, vertébrés.

Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive, mais de montrer à l'aide d'exemples, et en utilisant un vocabulaire simple, la diversité du monde vivant.

– niveaux d'organisation du monde vivant : organismes, appareils, organes, tissus, cellules

- décrire succinctement et illustrer les principaux niveaux d'organisation du vivant

Confronter la diversité des organismes à l'unité fonctionnelle : la cellule.

– la cellule : paroi et membrane, noyau, cytoplasme, organites (mitochondries, chloroplaste, vacuole)

- décrire succinctement et schématiser les cellules animales et végétales

La cellule sera décrite et représentée à partir d'observations au microscope optique.

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> – distinction cellule animale-cellule végétale 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les différences entre cellule animale et végétale 	<p>Montrer la nécessité de la division cellulaire pour la croissance et le renouvellement cellulaire. Observer des cellules en division (tissus méristématiques par exemple).</p>
<ul style="list-style-type: none"> – la mitose (description schématique) 	<ul style="list-style-type: none"> - décrire succinctement la division cellulaire, citer ses rôles 	<p>Présenter une description globale du passage de la cellule mère aux cellules filles sans détailler chacune des phases.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – appareil végétatif : racine, feuilles, tiges, bourgeons – appareil reproducteur : fleurs et graines 	<ul style="list-style-type: none"> - décrire succinctement et schématiser la morphologie des végétaux 	<p>Réaliser les études morphologiques des végétaux à partir d'échantillons : observer, dessiner, légender. Aborder les grandes fonctions à partir des acquis des classes précédentes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – fonctions de nutrition, de respiration, de reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les grandes fonctions vitales ; localiser ces fonctions chez l'animal et le végétal 	<p>L'organisation des animaux n'est pas abordée dans cet objectif. La morphologie des végétaux est à mettre en parallèle avec celle du cheval, décrite dans l'objectif 8.</p>

Objectif 5 – Expliquer sommairement les mécanismes fondamentaux de la nutrition et de la respiration des êtres vivants ; présenter succinctement la morphologie et la structure de l'os et des muscles

<ul style="list-style-type: none"> – composition chimique des êtres vivants : eau, glucides, protides, lipides, sels minéraux 	<ul style="list-style-type: none"> - justifier la consommation d'aliments pour l'apport de matières et d'énergie nécessaires aux êtres vivants 	<p>Le vocabulaire décrivant les molécules biochimiques sera abordé à partir d'étiquettes d'aliments et/ou de résultats d'analyses (sang, aliments...) et d'exemples.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – construction et entretien des êtres vivants – besoins d'énergie 		<p>La structure des molécules organiques ne sera pas détaillée. Sera principalement dégagée la notion de molécules complexes constituées de l'assemblage d'unités simples.</p>

– simplification moléculaire en vue de l'absorption et de l'utilisation des nutriments	- expliquer la simplification moléculaire survenant lors de la digestion	Cette étude sera effectuée en relation étroite avec l'objectif 8 de ce module à l'occasion de la présentation de l'alimentation du cheval.
– notion d'enzymes	- citer le rôle des enzymes digestives	La notion d'enzyme sera abordée dans le contexte de la digestion.
– définition, localisation et mécanisme simplifié de la respiration pulmonaire et cellulaire	- expliquer simplement les mécanismes de la respiration pulmonaire et cellulaire	Cette partie sera abordée avec l'objectif 8. La présenter concrètement avec le travail musculaire : consommation de nutriments, d'O ₂ et rejet d'eau et de CO ₂ .
– morphologie et structure des os	- décrire succinctement et schématiser la morphologie et la structure d'un os long	Cette étude sera faite en liaison avec l'objectif 8. Il sera précisé la composition chimique des tissus.
– morphologie et structure du muscle	- décrire succinctement la morphologie et la structure d'un muscle rouge	A partir de supports (échantillons, diapositives...) : - présenter la relation entre os et muscles squelettiques (tonus, mise en mouvement du squelette) - préciser que la contraction du muscle correspond à son raccourcissement - limiter l'étude de la structure du muscle à l'échelle de la fibre musculaire (ne pas aborder myofibrilles et myofilaments).

Objectif 6 – Décrire les principales règles d'hygiène pour préserver sa santé

Cet objectif vise à donner à tous des règles élémentaires d'éducation à la santé. Les bases scientifiques de cet objectif seront abordées de manière à pouvoir être consolidées lors de l'étude du point 10 du module MP.3.

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
– définition du soi et du non-soi	<ul style="list-style-type: none"> - définir le soi - illustrer et définir le non-soi 	<p>Partir d'un exemple concret (greffe et phénomènes de rejet, groupes sanguins) pour identifier soi et non-soi.</p> <p>Se servir de l'actualité pour illustrer le non-soi : virus de la grippe, de l'hépatite, du SIDA, bactérie de la tuberculose.</p>
– préservation de sa santé	<ul style="list-style-type: none"> - décrire les principales règles d'hygiène de la vie quotidienne (alimentation, propreté, non-usage de toxiques licites ou illicites) - citer les mesures de prévention des conduites à risques 	<p>Partir du vécu des élèves pour décrire les règles d'hygiène et la prévention des conduites à risques. Insister sur l'hygiène spécifique pour éviter les contaminations croisées entre homme et animal : désinfection, port de gants...</p>
- défenses de l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> - citer les barrières naturelles - décrire la réaction inflammatoire - présenter simplement les cellules intervenant (polynucléaires, lymphocytes, macrophages) - présenter simplement les molécules intervenant (anticorps) 	<p>On exclut un cours complexe sur l'immunité, mais à partir d'une approche concrète (films, carnets de santé, analyses médicales,...), on construit les notions élémentaires de défense de l'organisme.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - aide à la défense - antiseptie - sérothérapie - vaccination 	<ul style="list-style-type: none"> - citer le principe et l'intérêt de l'antiseptie, de la sérothérapie, de la vaccinothérapie 	<p>Mettre en relation avec la gestion de la santé abordée dans le module MP.3.</p>

Objectif 7 – Acquérir des connaissances générales sur le cheval permettant de justifier les techniques mises en œuvre

– les principales races équines

- l'origine du cheval
- les différentes races de chevaux : classification, aptitudes, utilisation

- définir le terme de race
- présenter la classification des races de chevaux en France, donner un exemple de race de chaque groupe et préciser ces aptitudes

– l'extérieur du cheval

- les régions corporelles
- les robes et les marques

- identifier les différentes régions du corps du cheval
- présenter la classification des robes
- citer les différentes marques

– l'appareil locomoteur

- squelette
- muscles, tendons
- ligaments et articulations
- les aplombs
- le modèle et les allures (beautés et défauts)

- présenter les différentes parties de l'appareil locomoteur : citer leur rôle respectif
- établir la correspondance entre les différentes régions corporelles (extérieur) et les bases squelettiques
- donner la définition des aplombs
- juger les aplombs d'un cheval.
- expliquer les mécanismes du pas, du trot, du galop et du saut
- apprécier le modèle et les allures

- la croissance et le développement du poulain

- donner la définition de la croissance et du développement
- décrire les soins particuliers à apporter aux poulains au cours des différents stades de la croissance

Il s'agit de faire une présentation générale des principales races de chevaux rencontrées en France et de leur classification. Cette présentation qui devra s'appuyer sur des documents ou sur les réalités du terrain (relation avec le MP.3), pourra être complétée par des séquences de travail documentaire (pluridisciplinarité MC.1 et MC.4).

L'acquisition de ces connaissances doit s'appuyer sur des observations (chevaux, documents) et des applications pratiques qui devront permettre aux élèves et aux apprentis de décrire l'extérieur d'un cheval. On aura soin d'aborder à cette occasion l'extérieur du pied.

L'enseignement théorique sera obligatoirement complété par l'observation de chevaux en situation. On attachera de l'importance à l'étude et à l'appréciation des aplombs et des allures. Cette étude donnera lieu à une activité pluridisciplinaire avec le module MP.3 pour apprécier l'intégrité ou les modifications de la fonction locomotrice, les particularités des aplombs et des profils.

De ces observations seront déduites les nécessités de soins appropriés

Insister particulièrement sur les incidences de l'alimentation, des soins et du travail sur la croissance et le développement des poulains et des jeunes chevaux.

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
- les tares et les vices rédhibitoires	<ul style="list-style-type: none"> - citer et situer les principales tares - citer les vices rédhibitoires 	<p>A propos des tares et des vices rédhibitoires, faire la relation, cause et origine, mode de détection et conséquences.</p>
– éléments de législation des ventes animales	<ul style="list-style-type: none"> - donner la définition de vice caché - citer les différents modes de ventes - présenter la fonction de la visite d'achat dans la garantie de la chose vendue 	<p>Cet objectif vient en conclusion des objectifs précédents qui apprécient l'animal. Il permet d'aborder l'étude de la législation qui régit les divers types de ventes. Il doit situer la place des différents experts lors d'une transaction.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – l'alimentation du cheval <ul style="list-style-type: none"> - anatomie et physiologie de l'appareil digestif 	<ul style="list-style-type: none"> - légender un schéma de l'appareil digestif du cheval et préciser le rôle des différents compartiments 	<p>L'étude de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil digestif doit être traitée dans la perspective d'expliquer les recommandations liées à la préparation, à la distribution de l'alimentation et la prévention des accidents digestifs.</p> <p>A propos de la dentition, montrer comment boucher un cheval et examiner les dents ; expliquer l'intérêt des soins dentaires qui peuvent être nécessaires pour maintenir les capacités masticatoire du cheval.</p>
- la ration, les besoins et les apports	<ul style="list-style-type: none"> - donner la définition d'une ration - expliquer la notion de besoin - citer les différentes catégories de besoins selon les catégories de chevaux - expliquer la notion d'apports recommandés - citer les différentes unités utilisées pour exprimer les besoins et les valeurs alimentaires des aliments - lire les tables d'apports recommandés 	<p>A aborder à partir de l'observation des rations distribuées à différentes catégories de chevaux. Expliquer que la différence entre les rations est liée au fait que les animaux ne sont pas au même stade physiologique et qu'ils n'ont pas les mêmes besoins. A traiter en relation avec le MP3.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - les régimes alimentaires <ul style="list-style-type: none"> - principaux aliments 	<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître et classer les principaux aliments utilisés - présenter leurs caractéristiques et leur intérêt 	<p>L'étude des aliments est faite à partir de l'observation des rations. Une fois identifiés, les aliments sont classés</p>

<ul style="list-style-type: none"> - le rationnement 	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier l'adéquation entre les apports de la ration et les besoins des chevaux 	<p>La présentation des régimes alimentaires est faite en relation avec le coût.</p> <p>A partir d'un exemple de ration, faire la relation entre le volume et le poids des aliments distribués, vérifier l'adéquation entre les apports et les besoins.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - pathologie de l'appareil digestif 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les principaux troubles de l'appareil digestif - citer les signes généraux des coliques - citer les signes de fourbure - citer des aliments et plantes toxiques 	<p>La pathologie de l'appareil digestif sera étudiée pour démontrer les risques liés aux erreurs de rationnement et la qualité des aliments.</p> <p>A ce titre les causes des coliques seront abordées de façon non exhaustive.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - les appareils respiratoire et circulatoire 	<ul style="list-style-type: none"> - légender un schéma des appareils respiratoire et circulatoire - citer le rôle des différentes parties 	<p>Se limiter à des notions simples et faire la relation avec les moyens de contrôle de l'état de la forme. On veillera à développer tout particulièrement les rôles du cœur, du sang et à montrer l'importance du tissu pulmonaire.</p> <p>Etablir une liaison avec MC.3, MP.2 (biologie) et MP.3 (prise de pouls).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - le système nerveux, les organes des sens 	<ul style="list-style-type: none"> - présenter les caractéristiques des modes de perception chez les chevaux 	<p>Faire la relation entre les caractéristiques des organes des sens, les modes de perception et le comportement du cheval.</p> <p>En déduire les précautions à prendre lors de leur approche et contention. Faire la liaison avec le MP.3.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - l'appareil reproducteur 	<ul style="list-style-type: none"> - légender un schéma des appareils reproducteurs mâle et femelle - citer le rôle des différentes parties - citer les différentes phases du cycle ovarien - citer les différentes techniques de reproduction - citer les phases du déroulement de la gestation et de la parturition - présenter le rôle du colostrum 	<p>Se limiter à des notions simples et faire les relations avec les caractéristiques du cycle de reproduction. Il faudra avoir le souci d'établir des relations avec le terrain et le MP.3 par des observations de situations en haras.</p>

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
– démarche générale de la sélection	- présenter les critères de choix des reproducteurs	<p>Au travers d'une approche très générale de la sélection, il s'agit de montrer aux élèves que la sélection des animaux comprend un certain nombre d'étapes qui se succèdent tout le temps dans le même ordre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collecte d'informations à travers le contrôle des performances (individu lui-même et ses apparentés) - estimation de la valeur génétique (notion d'indice ou d'index) - classement et choix des reproducteurs pour lesquels on n'occultera pas la notion de modèle.
<p>– la santé, la défense de l'organisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - la santé : <ul style="list-style-type: none"> - la maladie, les agents pathogènes - les moyens de défense de l'organisme - les moyens thérapeutiques 	<ul style="list-style-type: none"> - donner la définition de la santé, de la maladie - citer les signes généraux permettant de reconnaître un cheval en bonne santé, un cheval malade - citer les principaux parasites extérieurs et internes ainsi que les troubles qu'ils génèrent - donner un exemple de maladie infectieuse - expliquer le rôle de la désinfection - présenter les mécanismes de défense du cheval (immunité naturelle, immunité acquise, vaccin, sérum) - présenter les règles d'emploi des produits et matériels usuels d'une pharmacie d'élevage 	<p>En relation avec l'enseignement de biologie de ce mode qui définit les agents pathogènes, il s'agit de faire acquérir par les élèves un vocabulaire et des connaissances de base sur la santé leur permettant d'aborder ensuite l'étude des pathologies.</p> <p>A partir des pratiques d'hygiène générale, de désinfection et de vaccination, expliquer le rôle des barrières naturelles et l'immunité dans la défense de l'organisme.</p> <p>La présentation des moyens thérapeutiques et de leurs règles d'emploi doit être faite dans la perspective de permettre aux élèves de comprendre l'intérêt des traitements employés pour soigner les pathologies.</p> <p>Attirer l'attention des élèves sur les dangers du dopage et sur la nécessité d'une surveillance attentive du traitement. Cette partie sera étudiée en relation avec le MC.4.</p>
- le dopage	- donner les principes de la réglementation	

– le travail musculaire

- les fibres musculaires

- la contraction musculaire

- les indicateurs du contrôle de l'effort

- la pathologie du muscle

- expliquer le fonctionnement des muscles squelettiques

- présenter les besoins liés au travail musculaire

- citer les principaux indicateurs de l'effort

- citer les principaux problèmes pathologiques liés au fonctionnement du muscle ; myoglobinurie ou rhabdomyglobie, claquage

– le pied et les membres

- anatomie

- fonctionnement

- pathologie

- légènder le schéma de la coupe d'un pied

- décrire le fonctionnement du pied et en déduire son rôle

- citer les principales causes de dysfonctionnement du pied

- citer les principaux accidents externes et internes du pied

En relation avec la biologie du MC.3 et du MP.2, on abordera l'étude des différents types de fibres musculaires, leur incidence sur le travail musculaire aérobie, anaérobie et mixte. On mettra en évidence l'importance de l'approvisionnement du muscle et de l'élimination des déchets comme facteurs limitants de l'activité des muscles.

En liaison avec le MP.3, on abordera le contrôle des fréquences cardiaques et respiratoires ainsi que la lecture des analyses sanguines comme indicateur de forme.

Relier les problèmes pathologiques au fonctionnement du muscle, à son approvisionnement et à l'élimination des déchets.

Ce domaine sera traité en relation étroite avec le MP.3, principalement par les TP d'initiation aux actes simples de maréchalerie ainsi que ceux consacrés à l'observation des allures et des aplombs, et recommandations d'allures liées à la gestion du travail du cheval.

Répartition horaire indicative

Objectifs	Disciplines	Horaires
1		7 h
2	Physique-chimie	7 h
3		6 h
4		Biologie
5		
6		
7	Hippologie générale	77 h
	Hippologie spéciale	13 h

MP.3 : Techniques et pratiques professionnelles

Présentation du module

Ce module vise à faire acquérir aux élèves ou aux apprentis la maîtrise et la compréhension des savoir-faire nécessaires à l'exercice des activités décrites dans le référentiel professionnel :

- maîtriser les techniques et les gestes professionnels nécessaires à la réalisation des travaux quotidiens d'entretien des chevaux
- maîtriser les techniques et les gestes professionnels liés à l'utilisation des chevaux
- maîtriser les techniques et les gestes professionnels nécessaires à l'entretien et aux petites réparations, et des équipements

L'enseignement de ce module doit insister sur la prise de consignes, l'organisation rationnelle du poste de travail, le travail en équipe, les capacités à rendre compte.

<i>Disciplines</i>	<i>Horaire-élève</i>	<i>dont cours</i>	<i>dont TP</i>
Zootecnie	334 h	30 h	304 h
Hippologie	52 h	14 h	38 h
Equitation	150 h	30 h	120 h
Phytotechnie	22 h	8 h	14 h
Agroéquipements	110 h	20 h	80 h
Maréchalerie	12 h	2 h	10 h
Activités pluridisciplinaires	100 h		
Total	770 h	104 h	566 h

OBJECTIF GÉNÉRAL : Être capable de réaliser à partir de consignes données, les opérations d'entretien et d'utilisation des chevaux, des équipements et des installations d'une entreprise hippique, avec une certaine autonomie, en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité.

Objectif 1 – Réaliser l'ensemble des tâches liées à l'entretien au quotidien, à l'hygiène et aux soins courants des chevaux

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none">– manipulation et contention	<ul style="list-style-type: none">- mettre un licol- attacher- mettre un tord nez- marcher un cheval en main- mettre un cheval en liberté- préparer un transport	<p>Les séances de TP sont organisées en appliquant les règles de sécurité et de prévention des accidents corporels ainsi que les principes d'économie d'effort. Les mesures de sécurité et de prévention s'appliquent aussi bien à l'homme qu'au cheval.</p> <p>Il faut apprendre au futur soigneur à choisir son mode d'intervention en fonction de ses capacités physiques, de l'espace d'intervention disponible, des équipements à sa disposition, et du comportement de l'animal et/ou du groupe d'animaux. Dans la préparation du transport tenir compte de la réglementation.</p>
<ul style="list-style-type: none">– identification<ul style="list-style-type: none">- moyens d'identification- documents d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none">- citer les différents moyens d'identification du cheval- identifier un cheval à partir de ses apparences extérieures et ses marques naturelles et faire le lien avec le document d'accompagnement	<p>Organisation de TP en relation avec l'objectif 8 du module MP.2.</p>
<ul style="list-style-type: none">– soins courants aux chevaux<ul style="list-style-type: none">- pansage- soins courants avant et après le travail	<ul style="list-style-type: none">- réaliser un pansage- repérer et rendre compte des tares blessures et autres anomalies	<p>Insister sur la sécurité et l'organisation du chantier</p> <p>Faire la relation avec le MP.2 (hippologie pour les régions corporelles, le repérage des masses musculaires, les articulations, les tendons et les ligaments.</p>
<ul style="list-style-type: none">- douchage et séchage du cheval	<ul style="list-style-type: none">- doucher, laver et sécher un cheval	<p>La connaissance des divers outils et matériels utilisés pour doucher, laver et sécher le cheval, sera abordé à cette occasion en y incluant les notions de propreté et d'hygiène de la peau ainsi que la qualité des produits utilisés. En prévention des coups de froid, on présentera les techniques de réchauffement.</p>

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> - soins aux pieds - déferrage et mise en place du même fer 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser l'entretien du pied et rendre compte des anomalies et de l'état de la ferrure - déferrer et remettre le même fer 	<p>L'observation du pied et l'apprentissage des gestes simples de maréchalerie se feront avec la collaboration d'un professionnel qualifié.</p> <p>Ces exercices seront l'occasion d'étudier les postures permettant de préserver l'intégrité physique de l'exécutant.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - l'état de santé <ul style="list-style-type: none"> - les indicateurs de santé : attitude générale, appétit, déjections, état de la litière, muqueuses, pli cutané, propreté des naseaux, température, souplesse lombaire, transit intestinal, rythme respiratoire, points de chaleur, sudation, état du poil 	<ul style="list-style-type: none"> - repérer un cheval présentant un comportement inhabituel - rendre compte de l'état physiologique d'un cheval à partir de son apparence et de son comportement - repérer les signes d'appel de maladies et demander les interventions nécessaires - prendre la température, le pouls -mesurer le rythme respiratoire 	<p>On entraînera l'élève à décrire méthodiquement les observations dans le but d'en rendre compte.</p> <p>On prendra soin de relier ces observations avec les objectifs du MP.2 hippologie concernant les fonctions vitales, locomotrices et d'utilisation de l'animal.</p> <p>On montrera l'importance économique des problèmes sanitaires.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - gestion de la santé <ul style="list-style-type: none"> - administration des médicaments - règles d'utilisation - mise en place des soins - lutte contre le dopage 	<ul style="list-style-type: none"> - lire les étiquettes des produits et préparer la trousse d'urgence pour les déplacements - lire une ordonnance - appliquer les traitements prescrits et administrer les médicaments suivant les indications du responsable d'écurie ou du vétérinaire - appliquer le plan de prophylaxie retenu - présenter la démarche liée aux opérations de prélèvement et de contrôle 	<p>Lors des TP, il s'agira de procéder à l'inventaire d'une pharmacie usuelle, de classer les différents produits et d'en commenter les règles d'utilisation (lecture des notices d'utilisation).</p> <p>L'approche de la prophylaxie se fera en référence au MP.2.</p> <p>Il s'agira également de différencier les actions relevant de la prophylaxie sanitaire et celles relevant de la prophylaxie médicale en expliquant leur rôle et leur complémentarité. L'élaboration d'un calendrier pourrait s'avérer utile à cet effet. Insister sur le respect de la réglementation et sur les risques encourus en cas de dopage.</p>

- alimentation au box et au pâturage
 - identification et appréciation des aliments
 - préparation et distribution

- conduite et utilisation des productions fourragères : espèces fourragères, assolement fourrager, mode d'utilisation
- récolte et conservation des fourrages

- suivi de la reproduction
 - mise à la reproduction
 - gestation et diagnostic

- poulinage
 - soins à la mère et au jeune
- lactation

- identifier et apprécier les aliments mis à disposition
- préparer, distribuer et contrôler l'alimentation journalière des chevaux y compris l'abreuvement
- appliquer un programme d'alimentation préétabli et l'adapter en fonction des situations rencontrées
- lire une étiquette d'aliment concentré

- reconnaître les principales espèces fourragères
- citer les différents modes de pâturage
- citer les différents modes de récolte et de conservation des fourrages

- repérer une jument en chaleur et en rendre compte
- présenter les étapes de la préparation de la jument à la monte pendant la durée du cycle
- citer les différentes méthodes de diagnostic de gestation
- effectuer les soins à apporter à une femelle gestante
- prévoir, préparer, intervenir au poulinage
- effectuer les soins à la mère et au jeune après le poulinage
- repérer les anomalies et en rendre compte

Le thème de l'alimentation sera évoqué en présentant des exemples puisés dans les différentes spécialités ou disciplines sans oublier l'élevage (étaçons, poulinières, poulains).

On insistera sur la reconnaissance des aliments, leurs qualités et leur valeur nutritive. Ne pas omettre la paille comme lest.

Sur les modalités pratiques de distribution (fractionnement) et sur les précautions à prendre lors de l'administration de médicaments par voie orale avec les aliments.

Aborder les modalités pratiques d'utilisation des surfaces fourragères. L'étude des caractéristiques des productions végétales et la reconnaissance des espèces cultivées se font à partir de cas concrets.

En relation avec le MP.2 on effectuera des TP sur :

- le repérage des chaleurs
- les pratiques de monte en insistant sur la sécurité
- la détection des juments en gestation
- la détection de juments prêtes à pouliner
- l'organisation, la préparation des locaux et du matériel pour le poulinage
- des interventions simples au moment du poulinage
- les soins à la mère et au jeune
- la surveillance du poulain nouveau-né et son évolution
- le calendrier de suivi de la reproduction

CONTENUS

COMPÉTENCES ATTENDUES

RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

Objectif 2 – Participer à la mise en œuvre d'un programme de travail dans le respect des règles de sécurité

<ul style="list-style-type: none"> – préparation du cheval en vue de son utilisation <ul style="list-style-type: none"> - tonte - toilettage - les protections - les harnachements 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser divers modes de tonte à partir d'indications données - réaliser divers modes de toilettage à partir d'indications données - poser des protections et en préciser l'usage - nommer les différentes parties des harnachements - assurer l'entretien des harnachements - poser et ajuster les harnachements en fonction du travail demandé - poser une couverture 	<p>Lors des TP, au sujet de la tonte et du toilettage, il sera fait état des us et coutumes liés aux disciplines et aux critères de races.</p> <p>Pour la tonte, on insistera sur les règles de sécurité, le choix du lieu et l'utilité des différents modes en fonction de la discipline pratiquée et de la préservation de la santé de l'animal. A ce sujet, on abordera les divers moyens de couvrir l'animal.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – pratique de l'équitation en préservant son intégrité physique 	<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser et conduire aux 3 allures (pas, trot, galop) avec et sans étriers, un cheval dressé, dans une aire de travail close - maîtriser son équilibre en relation avec l'emploi du cheval qu'il soit monté ou attelé - appliquer les règles de sécurité 	<p>Les TP organisés autour des protections et des harnachements commenceront par des séances d'entretien où seront nommées les différentes parties des matériels utilisés puis des séances de pose où l'on veillera à leur bon ajustement, sans oublier les protections spécifiques liées au transport.</p> <p>On insistera sur le respect des bases de l'équitation en passant, quelle que soit la spécialité, par la mise en confiance, par la mise en selle, l'indépendance des aides et l'école des aides.</p> <p>On tiendra compte ensuite dans la progression, des acquis liés à la spécialité dans laquelle évolue l'élève ou l'apprenti, y compris en trot attelé, ceci n'excluant pas l'ouverture vers les autres disciplines.</p>

<ul style="list-style-type: none"> – éducation et débouillage des jeunes chevaux <ul style="list-style-type: none"> - éducation - débouillage 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les phases de l'éducation et du débouillage d'un jeune cheval - longer un jeune cheval - participer à une leçon de monitoir - préparer la séance prévue en aménageant les lieux et en rassemblant le matériel nécessaire 	<p>Lors des séances de formation, on abordera les aspects physiologiques et psychologiques liés à l'éducation et à l'utilisation du jeune cheval dans le but de la compréhension des actes effectués et de la sécurité qui sont concomitants.</p> <p>On présentera toutes les méthodes d'éducation et de débouillage du jeune cheval.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – participation au travail du cheval <ul style="list-style-type: none"> - plan de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - appliquer le plan de travail du cheval dans le respect des règles de sécurité et de prévention des accidents pour lui-même , le cheval et l'entourage 	<p>En liaison avec le MP.2, on abordera la physiologie de l'effort, les phases d'échauffement, de travail et de récupération.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - entretien de la condition physique et récupération 	<ul style="list-style-type: none"> - participer à l'entretien de la condition physique du cheval 	<p>Sous forme d'ouverture ce sera l'occasion de présenter les moyens techniques utilisés comme indicateurs de forme.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - rendre compte 	<ul style="list-style-type: none"> - rendre compte de ses observations du comportement, des progrès et des résultats des chevaux 	

Objectif 3 – Assurer l'entretien et participer à la maintenance du matériel et des installations

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> – entretien et maintenance des bâtiments <ul style="list-style-type: none"> - hygiène - litière : désinfection, stockage et conservation 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre les règles d'hygiène dans les bâtiments - maintenir les litières en état de propreté - citer, reconnaître et doser les produits utilisés tant pour les litières que pour la désinfection - apprécier la qualité des produits utilisés en tant que litière - rendre compte de l'évolution des stocks et s'assurer des bonnes conditions de conservation 	<p>Tout au long de cet objectif 3 du MP.3, les savoir-faire simples concernant l'entretien des bâtiments, des installations et des matériels (travaux de maçonnerie, de soudure, de peinture etc.) devront être abordés sans excès de formation. Leur approfondissement peuvent faire l'objet du MAP.</p> <p>Le respect des règles d'hygiène et de sécurité fera l'objet d'une mise en exergue particulière pour tout ce qui concerne le personnel, les partenaires et les chevaux.</p> <p>L'appréciation de l'évolution des stocks se fera en liaison avec le MC.2.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - bâtiment d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les qualités d'une bonne écurie - maîtriser quelques savoir-faire simples pour l'entretien normal des bâtiments 	<p>Lecture de plan de bâtiment.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – entretien et maintenance des installations et des matériels <ul style="list-style-type: none"> - aires de travail - installations 	<ul style="list-style-type: none"> - entretenir les aires de travail des chevaux - maîtriser dans le respect de la réglementation quelques savoir-faire simples pour l'entretien normal des installations 	<p>A propos de l'entretien des aires de travail on ne se limitera pas au passage des outils, mais on abordera, la texture des sols, la nécessité du contrôle de la présence de l'eau et la mise en relation avec les pathologies du système locomoteur (MP.2).</p>

- tracteur et matériels roulants
 - véhicules de transport
 - entretien et maintenance des pâtures
 - appréciation d'une prairie
 - entretien d'une prairie
 - clôtures
- conduire un tracteur en toute sécurité dans le respect de la réglementation
 - vérifier l'état du matériel roulant
 - surveiller et entretenir les matériels nécessaires au travail du cheval
 - désinfecter le matériel de transport
 - rendre compte de l'état d'une pâture
 - participer à l'entretien courant des pâtures (élimination des refus, fertilisation et amendements, traitement) à partir de consignes données
 - mettre en place des clôtures et les entretenir

Lors des TP organisés pour initier les élèves à la conduite du tracteur, il faudra insister plus particulièrement sur les règles de sécurité liées à l'attelage. Pour le matériel roulant on se bornera aux principes de surveillance et d'entretien simple. Dans le suivi des véhicules de transport, on insistera sur la réglementation concernant l'hygiène et l'état de la "caisse" du véhicule.

Ces opérations seront effectuées sur le terrain, elles seront l'occasion d'aborder les problèmes sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des fertilisants et des pesticides.

Objectif 4 – Prendre en compte les problèmes d'hygiène et de sécurité dans l'exercice de l'activité professionnelle

CONTENUS	COMPÉTENCES ATTENDUES	RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> – les différents risques : accidents, maladies professionnelles <ul style="list-style-type: none"> - liés à l'exécution des tâches courantes - liés à l'utilisation du matériel - liés à la manipulation des équidés 	<ul style="list-style-type: none"> - citer les risques liés à l'activité professionnelle - citer les degrés de pénibilité des travaux - citer les organismes compétents - expliquer les symboles et les sigles relatifs aux dangers liés à la manipulation de produits chimiques 	<p>Cet objectif 4 est transversal au module MP.3, il a pour objet de faire prendre conscience aux élèves de l'importance de la prise en compte de l'hygiène et de la sécurité dans l'exercice de leurs futures activités professionnelles. L'intégrité de l'individu, celle des autres et celle des chevaux sont en jeu.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – prévention et protection des individus contre les risques <ul style="list-style-type: none"> - inspection du travail et médecine du travail - législation sur les matériels, les déplacements et les produits dangereux - protections individuelles : tenues, accessoires de sécurité - organes de sécurité sur les équipements et le matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - choisir la tenue et les accessoires de sécurité liés à l'activité - repérer les zones dangereuses dans les bâtiments et sur l'aire de travail - identifier les organes de sécurité sur le matériel et les équipements - pratiquer les postures et les gestes adaptés aux divers travaux de la profession - prendre en compte les notions d'ergonomie et les règles d'hygiène et de sécurité dans l'organisation de son travail 	<p>L'intervention d'organismes de prévention (MSA, assurances) peut être sollicitée.</p> <p>Les principaux systèmes de sécurité obligatoires sont observés sur le matériel couramment utilisé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – lois d'économie de l'effort et principes d'ergonomie 		<p>Ces notions sont étudiées dans le module MC.3 (agir en sécurité) ; il s'agit ici de les appliquer aux situations professionnelles.</p>

Répartition horaire indicative

Objectifs	Disciplines	Zootechnie (hippologie)	Equitation	Zootechnie générale	Agro- équipements	Phytotechnie	Maréchalerie	Total
1		40 h		136h		12 h	12 h	200 h
2		5 h	150 h	115 h				270 h
3		7 h		33 h	100 h	10 h		150 h
4				50 h				50 h
Total Pluridisciplinarité		52 h	150 h	334 h	100 h	22 h	12 h	670 h 100 h

Les activités pluridisciplinaires

Dans le module MP.3, 100 heures sont consacrées à des activités pluridisciplinaires. L'organisation de ces heures reste à l'initiative de l'équipe pédagogique. Cela nécessite la collaboration de deux enseignants au moins autour d'un thème lié à la vie professionnelle. La coordination est assurée par l'enseignant responsable du module MP.3.

Ces activités peuvent donner lieu à des visites, des observations des travaux pratiques, des travaux dirigés...

Référentiel d'évaluation

- par épreuves

Référentiel d'évaluation

Modalités de délivrance du diplôme

CAPA modulaire (annexe III de l'arrêté)

- 1) Les candidats de la voie scolaire des établissements publics et privés sous contrat et les candidats des établissements habilités de la voie de l'apprentissage et de la voie de la formation professionnelle continue passent huit épreuves obligatoires dont les notes pour chacune d'entre elles prennent en compte pour partie ou totalement les résultats observés en cours de formation. Une note de service précise le nombre et la nature des contrôles certificatifs en cours de formation (CCF). La répartition des coefficients entre épreuves terminales et CCF est donnée dans le tableau ci-après. Les candidats peuvent aussi passer une épreuve facultative de langues vivantes.
- 2) Les candidats des établissements non habilités au CCF de la voie de l'apprentissage et de la voie de la formation professionnelle continue, les candidats de l'enseignement à distance et les candidats libres passent huit épreuves terminales obligatoires et une épreuve facultative de langues vivantes.

Pour se voir attribuer le diplôme, les candidats, doivent obtenir, outre la moyenne globale (somme des notes pondérées et des points au-dessus de 10 sur 20 multipliés par 2 à l'épreuve facultative), une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve professionnelle.

Les candidats déjà titulaires d'un CAPA ou d'un CAP ou ayant suivi une classe terminale du BEPA ou du BEP ou de Première du cycle terminal des lycées sont dispensés des épreuves correspondant aux enseignements généraux et au module facultatif.

CAPA par unités capitalisables (annexe IV de l'arrêté)

Pour les candidats de la voie de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue des établissements habilités à mettre en œuvre les UC, une délivrance par unités capitalisables (UC) est possible. Les unités capitalisables constituent l'annexe IV de l'arrêté.

Il existe un "système d'équivalence" entre les épreuves et les unités capitalisables :

La moyenne aux épreuves évaluant les modules MC.1, MC.2, MC.3, MC.4, MP.1 et MAP permet respectivement l'obtention des unités capitalisables suivantes : UC.4, UC.2, UC.7, UC.51, UC.52 et UCARE.

Sselon la spécialité choisie par le candidat, la moyenne aux deux épreuves évaluant les modules MP.2 et MP.3 permet l'obtention des deux UC 11 et 12.

Tableau des épreuves et des UC pour l'obtention du CAPA

	EPREUVES				Unités Capitalisables
	Candidats - de l'enseignement à distance - des établissements non habilités - libres		Candidats - des établissements scolaires - des établissements habilités		Candidats des établissements habilités à mettre en œuvre les unités capitalisables
Epreuves (modules concernés)	Nature des épreuves terminales	Coefficients des épreuves terminales	Coefficients des épreuves terminales associées	Coefficients du CCF	Equivalence des épreuves avec les unités capitalisables
Enseignements professionnels					
Epreuve d'économie (MP.1)	orale	1	-	1	UC.52
Epreuve bases scientifiques (MP.2)	orale	2	1	1] UC.11 et UC.12
Epreuve professionnelle (MP.3)	orale/pratique	11	6	5	
Epreuve d'approfondissement professionnel (MAP)	orale	1	-	1	UCARE
Enseignements généraux					
Epreuve d'expression et de communication (MC.1)	écrite	2	1	1	UC.4
Epreuve de traitements de données (MC.2)	écrite	1	-	1	UC.2
Epreuve d'EPS, santé et sécurité (MC.3)	pratique	1	-	1	UC.7
Epreuve monde actuel (MC.4)	orale	1	-	1	UC.51
Total		20	8	12	
Enseignement au choix du candidat					
Langue vivante (épreuve facultative)	orale	a)	-	a)	

a) : points au-dessus de 10 multipliés par 2

Epreuves du CAPA modulaire

I. Épreuve d'expression française et de communication

Les candidats passent, soit une épreuve terminale ponctuelle de coefficient 2 s'ils ne bénéficient pas du CCF, soit une épreuve terminale ponctuelle de coefficient 1 associée à des contrôles certificatifs définis par note de service.

Nature et objectif de l'épreuve terminale ponctuelle associée ou non

Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur la compréhension et l'exploitation d'un support documentaire thématique.

Les documents sont de lecture aisée et si possible contenus sur un même feuillet.

Cette épreuve concerne les compétences attendues du module MC.1.

Modalités et évaluation

L'épreuve dure deux heures, y compris le temps de lecture des documents et de prise de connaissance du sujet.

L'usage du dictionnaire de la langue française est autorisé.

L'évaluation est effectuée par un enseignant de français.

La note de service 2008 du DGER/POFEGTP du 22 janvier 1996 précise les modalités d'évaluation.

II. Épreuve de traitement de données mathématiques

Seuls les candidats ne bénéficiant pas du CCF passent une épreuve terminale ponctuelle.

Nature et objectif de l'épreuve terminale ponctuelle

Cette épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser des connaissances mathématiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus de situations professionnelles ou issus de la vie courante.

Elle concerne le module MC.2.

L'épreuve est écrite, d'une durée d'une heure trente. Le candidat peut être appelé à réaliser des tableaux numériques et des représentations graphiques.

Le sujet est présenté sous la forme :

- soit d'un exercice et d'un problème qui portent sur des parties distinctes du programme
- soit d'une série de trois à cinq exercices indépendants qui portent sur au moins trois parties distinctes du programme.

Le candidat doit être muni des instruments traditionnels de géométrie (équerre, rapporteur, règle graduée...).

L'usage des calculatrices est régi par note de service.

Evaluation

L'épreuve est corrigée par un enseignant de mathématiques à l'aide d'une grille critériée.

III. Épreuve d'éducation physique et sportive, santé et sécurité

Seuls les candidats ne bénéficiant pas du CCF passent une épreuve terminale ponctuelle.

Nature et objectif de l'épreuve terminale ponctuelle

Cette épreuve pratique et orale a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs, l'acquisition des compétences et des connaissances associées, présentées dans le module MC.3 : "Éducation physique et sportive, santé et sécurité".

A partir de deux activités physiques et sportives choisies par le candidat, l'épreuve consiste dans la réalisation, l'identification, l'appréciation ainsi que l'organisation et la gestion de ces activités. L'accent est mis sur la réalisation c'est-à-dire la performance ou le niveau pratique.

Modalités

La partie pratique porte dans chacune des deux activités, sur la maîtrise d'exécution et la performance. Cette partie est évaluée sur 15 points.

La partie orale porte sur la vérification des connaissances liées à l'activité évaluée (par exemple : règlement, règles d'action dans l'activité, notion de sécurité, de santé, de prévention des accidents...). Elle ne nécessite pas de préparation et n'excède pas 5 minutes. Elle est évaluée sur 5 points.

Évaluation

Elle est assurée par un enseignant d'éducation physique et sportive.

IV. Épreuve " Monde actuel"

Seuls les candidats ne bénéficiant pas du CCF passent une épreuve terminale ponctuelle.

Nature et objectif de l'épreuve terminale ponctuelle

Elle a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs et l'acquisition des compétences présentées dans le module MC.4 "Monde actuel".

Nature et modalités

L'épreuve est orale ; elle comporte un temps de préparation de 15 minutes maximum et une interrogation de 15 minutes maximum.

Elle implique nécessairement au moins deux des trois disciplines du module : histoire-géographie, éducation socioculturelle, sciences économiques et sociales. Des documents, en nombre limité, peuvent servir de support aux questions.

L'interrogation s'appuie sur des questions posées par les examinateurs.

Évaluation

Les examinateurs sont deux enseignants parmi les trois intervenant dans le module MC.4. L'évaluation se fait à l'aide d'une grille critériée.

V. Épreuve d'économie

Seuls les candidats ne bénéficiant pas du CCF passent une épreuve terminale ponctuelle.

Objectif

Cette épreuve a pour but de vérifier, par sondage, l'acquisition des compétences attendues dans le module MP.1.

Nature et modalités

L'épreuve est orale, d'une durée de 10 minutes maximum précédée d'un temps de préparation de 10 minutes maximum.

Le sujet se présente sous la forme de plusieurs questions ouvertes et courtes. Plusieurs objectifs du module doivent être évalués. Une des questions au moins doit s'appuyer sur un document. Les sujets abordés doivent être concrets et inspirés de situations professionnelles.

Évaluation

Elle est réalisée par un professeur de sciences économiques et sociales, à l'aide d'une grille critériée.

VI. Épreuve "Bases scientifiques"

Les candidats passent, soit une épreuve terminale ponctuelle de coefficient 2 s'ils ne bénéficient pas du CCF, soit une épreuve terminale ponctuelle de coefficient 1 associée à des contrôles certificatifs définis par note de service.

Nature et objectif de l'épreuve terminale ponctuelle associée ou non

Cette épreuve a pour but de vérifier, par sondage, l'atteinte des objectifs et l'acquisition des compétences définies dans le module MP.2.

Modalités

Il s'agit d'une épreuve orale de dix minutes maximum.

Après tirage au sort du sujet, le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 10 minutes maximum.

Le sujet est constitué de questions courtes relatives à plusieurs objectifs du module. Des documents peuvent accompagner le sujet.

Évaluation

L'évaluation est réalisée par un enseignant ou un formateur intervenant dans le cadre de ce module.

VII. Épreuve professionnelle

Elle a pour objectif de vérifier que le candidat a atteint les objectifs du module MP.3 "Techniques et pratiques professionnelles" selon la spécialité choisie.

Elle a deux modalités, selon l'origine des candidats :

- soit une épreuve terminale ponctuelle (ETP) pour les candidats ne bénéficiant pas du contrôle certificatif en cours de formation (CCF)
- soit une épreuve terminale ponctuelle associée (ETPA) à des contrôles certificatifs en cours de formation pour les candidats en bénéficiant.

Le candidat doit avoir au moins 10 sur 20 à cette épreuve quelle qu'en soit la modalité.

Origine des candidats	Candidats en CCF				Candidats hors CCF	
	<i>Certificatifs</i>		<i>ETPA</i>		<i>ETP</i>	
	<i>nombre</i>	<i>coefficient</i>	<i>durée</i>	<i>coefficient</i>	<i>durée</i>	<i>coefficient</i>
Pratiques professionnelles		5	–		1 h	5
Entretien sur dossier	–		20 mn	6	20 mn	6
Total		5	20 mn	6	1 h 20	11

Nature et modalités des contrôles certificatifs

Sous le contrôle du jury, l'établissement organise les contrôles certificatifs en cours de formation. Leur nature et les grilles d'aide à l'évaluation sont définies par note de service. L'évaluation peut être réalisée avec la participation d'un professionnel.

Nature et modalités de l'épreuve terminale ponctuelle associée (ETPA)

L'épreuve est constituée d'un entretien de vingt minutes avec un enseignant de sciences et techniques professionnelles et un professionnel. Elle a pour objectif de vérifier :

- les compétences acquises par le candidat en milieu professionnel à partir d'un dossier que le candidat remet aux examinateurs avant le début de l'épreuve
- les connaissances techniques du candidat à partir d'un questionnaire

L'évaluation est réalisée à l'aide d'une grille nationale d'évaluation précisée par note de service.

Nature et modalités de l'épreuve terminale ponctuelle (ETP)

L'épreuve, d'une durée maximale d'une heure vingt, comporte deux parties :

- un entretien de même durée et objectifs que celui de l'épreuve associée aux contrôles certificatifs en cours de formation
- une épreuve de pratique professionnelle d'une heure maximum. Les candidats ont à réaliser une des activités décrites dans le référentiel professionnel.

L'évaluation est réalisée par deux examinateurs : un enseignant de sciences et techniques professionnelles et un professionnel qui utilisent les grilles nationales d'aide à l'évaluation définies par note de service.

Les épreuves terminales ponctuelles (associées ou non) peuvent être organisées de manière anticipée.

VIII. Épreuve d'approfondissement professionnel

Seuls les candidats ne bénéficiant pas du CCF passent une épreuve terminale ponctuelle.

Objectif et nature

Elle a pour but de vérifier l'atteinte des objectifs et l'acquisition des compétences définies dans le module d'approfondissement professionnel.

Il s'agit d'une épreuve orale.

Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 10 minutes maximum, suivi d'une interrogation de 10 minutes maximum.

Evaluation

Elle est réalisée par un enseignant de sciences et techniques professionnelles.

IX. Épreuve de langue vivante

Cette épreuve est facultative.

Les candidats passent une épreuve terminale ponctuelle qu'ils bénéficient du CCF ou non.

Objectif : l'épreuve évalue l'atteinte des objectifs et des niveaux d'exigence déterminés dans le module de langues vivantes.

Nature et modalités : elle comporte un temps de préparation de vingt minutes maximum et une interrogation orale, en langue étrangère, de quinze minutes maximum.

L'interrogation consiste en une conversation qui s'appuie sur un document fourni par le candidat ou par l'examineur et peut se poursuivre de manière libre. Dans tous les cas, l'examineur fournit, en début de préparation, des consignes claires et précises au candidat.

Documents présentés par le candidat : le candidat peut présenter les documents variés qu'il aura étudiés pendant sa préparation au CAPA (textes, documents iconographiques, dossiers, enregistrements sonores, etc.). Il présente dans ce cas, une liste visée par son chef d'établissement et signée par son professeur. Les documents portent mention de leur origine, de leur auteur, de leur date de publication ou de fabrication. Ils ne contiennent pas de note ni de traduction en français.

Le candidat se munit, au moment de l'interrogation, de deux exemplaires des documents, afin de pouvoir en mettre un à la disposition de l'examineur.

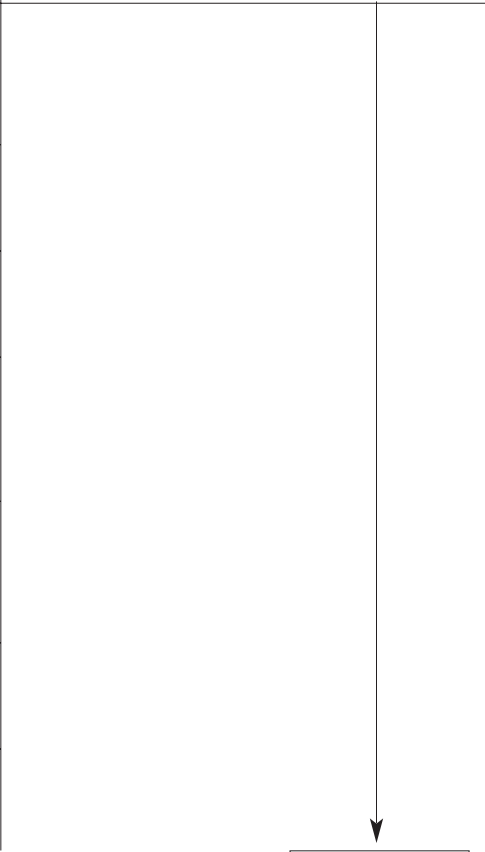
Documents fournis par l'examineur : si le candidat ne présente pas de document ou s'il présente des documents difficilement exploitables, compte tenu des objectifs de l'épreuve, l'examineur fournit des documents (iconographiques, textes ou enregistrements sonores...) préparés à cet effet.

L'examineur veille à ce que les documents proposés soient strictement conformes aux objectifs et aux niveaux définis dans le module de langues vivantes, qu'ils présentent des difficultés graduées et permettent bien au candidat de faire la preuve de ses compétences en langue étrangère.

Évaluation : elle est réalisée par un enseignant de la langue concernée, à l'aide d'une grille d'évaluation critériée.

Référentiel d'évaluation
- par unités capitalisables

Liste des Unités Capitalisables

Domaines	UC nationales de qualification	UC d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE)
D1 — Domaine Technique et Professionnel	UC.11 UC.12	
D2 — Domaine Mathématiques	UC.2	
D3 — Domaine Sciences		
D4 — Domaine Expression et Communication	UC.4	
D5 — Domaine Economique et Professionnel	UC.51 UC.52	
D6 — Domaine Langues vivantes		
D7 — Domaine Hygiène et EPS	UC.7	

CAPA

Descriptif des UC communes

UC.4

OTI — Etre capable de s'exprimer et de communiquer par oral et par écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale

OI 1 Etre capable de communiquer oralement dans des situations de la vie courante, notamment professionnelles

- OI.11 Etre capable de comprendre un message oral pour en rendre compte et pour agir
- OI.12 Etre capable de répondre à une question simple et précise et/ou d'interroger pour obtenir une information simple
- OI.13 Etre capable de décrire un fait, une situation observée ou une activité personnelle
- OI.14 Etre capable d'expliquer un choix, une décision personnelle

OI 2 Etre capable de lire et comprendre des messages textuels et non textuels

- OI.21 Etre capable de repérer, citer et classer des informations extraites d'un texte lu
- OI.22 Etre capable de repérer, citer et classer des informations extraites d'un document ou d'un ensemble de documents associant du texte et des représentations graphiques (schémas, images, cartes, légendes)

OI 3 Etre capable de produire des messages écrits adaptés à des situations de communication de la vie courante

- OI.31 Etre capable de remplir un formulaire ou un questionnaire
- OI.32 Etre capable de rédiger le compte rendu d'un événement de la vie courante*
- OI.33 Etre capable de rédiger un texte cohérent pour illustrer une idée ou pour expliquer, justifier une décision, un choix, un point de vue*

(*) Soit en 32, soit en 33, on demandera de produire, en autres, une lettre à caractère social ou professionnel

UC.2

OTI — Etre capable de mobiliser des mathématiques pour résoudre des problèmes simples de la vie sociale et professionnelle

OI 1 Analyser : Etre capable de transformer un problème simple de la vie sociale ou professionnelle en un problème mathématique résoluble

- OI.11 Etre capable d'inventorier des informations
- OI.12 Etre capable de traduire des informations
- OI.13 Etre capable d'organiser des informations

OI 2 Exécuter: Etre capable de résoudre un problème mathématique déjà formulé en termes mathématiques

- OI.21 Etre capable de maîtriser des techniques de calcul
- OI.22 Etre capable de maîtriser des techniques géométriques
- OI.23 Etre capable de mettre en œuvre des modèles géométriques
- OI.24 Etre capable d'exploiter une situation de proportionnalité
- OI.25 Etre capable de construire, lire, exploiter un graphique

OI 3 Evaluer : Etre capable de juger de la validité des résultats obtenus

- OI.31 Etre capable de vérifier la vraisemblance d'un résultat
- OI.32 Etre capable de vérifier un résultat

OI 4 Communiquer : Etre capable de rendre compte de sa démarche, de sa méthode, des résultats obtenus

- OI.41 Etre capable de présenter ses résultats

UC.7

OTI — Etre capable de mettre en œuvre des comportements moteurs adaptés à des situations professionnelles et sociales

OI 1 Etre capable de soutenir un effort régulier dans une activité sportive connue

- OI.11 Etre capable de donner des indications sur les conditions individuelles de réalisation de l'épreuve préparée : temps de passage, distance, fréquence cardiaque
- OI.12 Etre capable de contrôler sa respiration pendant un effort
- OI.13 Etre capable de se déplacer sur un rythme régulier (foulée, nage...)

OI 2 Etre capable de maîtriser et d'enchaîner plusieurs actions motrices différentes dans une activité physique pratiquée dans l'établissement

- OI.21 Etre capable de réaliser les différentes actions motrices séparément avec le contrôle de l'équilibre, du rythme, de l'amplitude
- OI.22 Etre capable d'enchaîner les différentes actions motrices étudiées

OI 3 Etre capable de s'investir dans des actions de groupe préorganisées

- OI.31 Etre capable de réaliser une tâche définie dans une tâche collective
- OI.32 Etre capable d'accepter un rôle défini dans une tâche collective

OI 4 Etre capable d'appliquer les principes généraux de sécurité physique et d'économie de l'effort dans des situations professionnelles en rapport avec l'option préparée

- OI.41 Etre capable de repérer les principes généraux de sécurité physique et d'économie dans un effort
- OI.42 Etre capable de placer son corps par rapport à une charge dans l'intention de la soulever ou de la déplacer
- OI.43 Etre capable de respecter les principes généraux de sécurité et d'économie pendant l'effort

UC.51

OTI — Etre capable de participer à la vie sociale, professionnelle et culturelle, dans le but de s'insérer dans le monde actuel

OI 1 Etre capable de participer aux activités de la vie familiale, économique et civique

- OI.11 Etre capable d'accomplir les formalités correspondant aux actes essentiels de la vie du citoyen en les situant dans leur environnement institutionnel
- OI.12 Etre capable d'accomplir les formalités correspondant aux actes essentiels de la vie familiale
- OI.13 Etre capable d'effectuer les démarches courantes de la vie du consommateur en les replaçant dans leur environnement

OI 2 Etre capable d'analyser des faits d'actualité, en utilisant les références de l'histoire et de la géographie

- OI.21 Etre capable d'expliquer un fait d'actualité en le situant dans son contexte historique
- OI.22 Etre capable d'identifier les caractères géographiques de la France d'aujourd'hui et de sa situation économique dans l'environnement international
- OI.23 Etre capable de rappeler les principales institutions de la France et de l'Union Européenne

OI 3 Etre capable d'utiliser des outils de communication et de diffusion de l'information dans la vie sociale, civique et professionnelle

- OI.31 Etre capable d'identifier les principaux circuits de diffusion de l'information et son traitement dans les médias
- OI.32 Etre capable d'utiliser, de façon adaptée, quelques outils simples de communication

Descriptif des UC spécifiques à l'option

UC.52

OTI — A partir d'un exemple vécu, être capable de présenter des éléments de l'organisation d'une entreprise hippique

OI 1 Etre capable de présenter les activités d'une entreprise hippique

- OI.11 Etre capable de présenter les caractéristiques générales d'une entreprise hippique
- OI.12 Etre capable de présenter l'organisation des activités de l'entreprise
- OI.13 Etre capable de présenter les facteurs de production mis en œuvre
- OI.14 Etre capable de présenter les principaux aspects réglementaires déterminant l'activité de production de l'entreprise

OI 2 Etre capable de situer l'entreprise dans la filière cheval

- OI.21 Etre capable de présenter les principales étapes de la filière
- OI.22 Etre capable de présenter les principaux acteurs de la filière

OI 3 Etre capable de présenter l'organisation du travail dans l'entreprise hippique

- OI.31 Etre capable de présenter la main-d'œuvre et son rôle dans l'entreprise
- OI.32 Etre capable de présenter des documents d'enregistrements liés au travail du soigneur
- OI.33 Etre capable de présenter l'organisation du travail du soigneur

OI 4 Etre capable de résoudre un problème de la vie professionnelle dans le cadre du droit du travail et de la sécurité sociale

- OI.41 Etre capable d'identifier des éléments importants du droit du travail et de la sécurité sociale
- OI.42 Etre capable de présenter les principales démarches relatives à la vie professionnelle et à la protection sociale

UC.11

OTI — Etre capable d'utiliser des connaissances scientifiques et technologiques appropriées pour expliciter les principales pratiques professionnelles de l'ouvrier soigneur d'équidés

OI 1 Etre capable d'identifier un équidé

- OI.11 Etre capable de nommer les principales races de chevaux en France
- OI.12 Etre capable de citer les différentes régions du corps d'un cheval
- OI.13 Etre capable d'identifier un cheval à partir de son signalement et des documents d'accompagnement

OI 2 Etre capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire technique et biologique pour expliciter les pratiques professionnelles liées à l'entretien et à l'utilisation du cheval

- OI.21 Etre capable d'identifier les principales parties de l'appareil locomoteur
- OI.22 Etre capable de juger les aplombs d'un cheval
- OI.23 Etre capable d'identifier les principales tares et les vices rédhibitoires
- OI.24 Etre capable de citer les différents types d'allures d'un cheval

OI 3 Etre capable capable de citer les principes généraux de la reproduction du cheval et les méthodes mises en œuvre

- OI.31 Etre capable d'identifier les principales parties de l'appareil reproducteur du cheval
- OI.32 Etre capable de citer les différentes techniques de reproduction
- OI.33 Etre capable de présenter les principaux soins liés au poulinage

OI 4 Etre capable de citer les principes généraux de l'alimentation du cheval et les méthodes mises en œuvre

- OI.41 Etre capable d'identifier les principales parties de l'appareil digestif du cheval
- OI.42 Etre capable d'identifier les principaux aliments des chevaux
- OI.43 Etre capable d'apprécier l'état d'un aliment
- OI.44 Etre capable de nommer les principes de rationnement de l'alimentation du cheval
- OI.45 Etre capable d'identifier les principaux troubles de l'appareil digestif

OI 5 Etre capable de citer les principes généraux de l'hygiène humaine et de celle du cheval

- OI.51 Etre capable de citer les principaux agents pathogènes
- OI.52 Etre capable de citer les principaux moyens de défense de l'organisme
- OI.53 Etre capable de citer les principales règles d'hygiène et moyens de lutte
- OI.54 Etre capable de citer les critères de bonne santé
- OI.55 Etre capable de citer les principaux parasites du cheval et les troubles qu'ils génèrent
- OI.56 Etre capable de citer les mécanismes de défense de l'organisme du cheval
- OI.57 Etre capable de citer les principales règles d'emploi des produits vétérinaires

OI 6 Etre capable d'utiliser le vocabulaire scientifique approprié pour expliquer les pratiques professionnelles

- OI.61 Etre capable de présenter les mécanismes fondamentaux de la nutrition animale
- OI.62 Etre capable d'identifier les principales espèces chimiques (atomes, molécules, ions) à partir d'informations relatives à un produit utilisé dans le cadre d'une activité professionnelle
- OI.63 Etre capable de citer les principales unités de mesures physiques et chimiques utilisées dans le cadre professionnel
- OI.64 Etre capable de citer les principales formes d'énergie en les reliant à la pratique professionnelle et en incluant les notions de rendement et puissance

OI 7 Etre capable d'utiliser à bon escient le vocabulaire technique pour expliciter les pratiques professionnelles liées à l'utilisation et l'entretien des surfaces en herbe

- OI.71 Etre capable de citer les principales pratiques professionnelles visant à améliorer les surfaces en herbe
- OI.72 Etre capable de citer les principaux amendements et/ou traitements utilisés dans l'entretien des surfaces en herbe

UC.12

OTI — A partir des directives du responsable d'établissement et en assurant la responsabilité de son poste de travail, être capable de réaliser, en toute sécurité et en respectant les consignes d'hygiène et son environnement, les tâches et travaux liés d'une part à l'entretien et à l'utilisation des chevaux et d'autre part à l'utilisation et l'entretien des matériels, des installations et des bâtiments correspondants

OI 1 Etre capable de réaliser les tâches liées à l'entretien quotidien, à l'hygiène et aux soins courants des chevaux

- OI.11 Etre capable de contenir et de manipuler un cheval
- OI.12 Etre capable de panser un cheval
- OI.13 Etre capable d'assurer les soins courants aux pieds
- OI.14 Etre capable d'effectuer des gestes simples de maréchalerie
- OI.15 Etre capable d'alimenter un cheval
- OI.16 Etre capable de repérer un cheval malade, de rendre compte et d'appliquer les traitements prescrits
- OI.17 Etre capable de participer aux opérations liées à la reproduction

OI 2 Etre capable de réaliser les principales tâches liées à l'utilisation du cheval

- OI.21 Etre capable de préparer le cheval en vue de son utilisation
- OI.22 Etre capable de pratiquer l'équitation pour l'exercice et le travail des chevaux
- OI.23 Etre capable de participer au débouillage des jeunes chevaux
- OI.24 Etre capable d'appliquer le plan de travail d'un cheval

OI 3 Etre capable de réaliser des tâches liées à l'entretien et aux réparations simples du matériel, des installations et des bâtiments

- OI.31 Etre capable d'entretenir les box
- OI.32 Etre capable de conduire un tracteur
- OI.33 Etre capable d'entretenir les aires de travail des chevaux
- OI.34 Etre capable d'entretenir les matériels
- OI.35 Etre capable d'entretenir les pâtures



Référentiel édité par le CNPR
Centre National de Promotion Rurale
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
BP 100 - 63370 Lempdes

Prix :
7,62 € l'exemplaire